

APRÈS LE DÉPART DU GÉNÉRAL DE GAULLE

Vers les nouvelles élections présidentielles

(Suite de la première page.)

2) Le succès du « non » (53,17 % par rapport aux suffrages exprimés et 41,67 % par rapport aux inscrits) se manifeste dans tout le pays. Seize des vingt et une régions, soixante et onze départements métropolitains, Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Rennes, Nantes, Nice, Reims, Cherbourg, Bar-le-Duc, ont voté « non ». La progression du « non » par rapport au précédent référendum (28 octobre 1962) est de 39,04 %.

Les départements les plus favorables au « non » sont, dans l'ordre, la Seine-Saint-Denis, de la « ceinture rouge » de Paris, le Vaucluse, le Gers, l'Aude et les Bouches-du-Rhône. La carte du « non » ne s'inscrit pas seulement sous cet arc de cercle qui va des Charentes au Jura en passant par la Saintonge, bien connu des spécialistes de la géographie électorale, qui délimitait en 1962 la France du « non » (à cinq exceptions près : le Cantal, la Lozère, l'Aveyron, la Haute-Loire, les Basses-Pyrénées). Mais elle déborde largement sur le Centre, la région parisienne, la Normandie, le Nord et le Pas-de-Calais.

En 1962, le « non » l'avait emporté dans quinze départements : treize du Midi, la Corrèze et l'Allier. Et le 19 décembre 1965, le général de Gaulle n'obtenait pas la majorité absolue dans vingt-quatre départements.

On trouve des villes qui votent « non » dans des départements où le « oui » l'emporte. C'est le cas de Rennes, Bar-le-Duc, Nantes. En sens inverse, on rencontre aussi, mais moins souvent, de grandes villes pour le « oui » dans des départements favorables au « non ». Lille notamment. Mais presque toujours villes et départements s'accordent : Lyon, Bordeaux, Marseille, Reims, Toulouse pour le « non », Strasbourg pour le « oui », etc. Très souvent, l'influence d'un moine (M. Pradel à Lyon, M. Fréville à Rennes, M. Marizier à Bar-le-Duc, M. André Morice à Nantes) paraît avoir été déterminante en faveur du « non ». Ailleurs, au contraire, des maires qui faisaient campagne pour le « oui », comme MM. Chaban-Delmas à Bordeaux, Taittinger à Reims, voient le « non » l'emporter. Le cas de Nancy,

qui a voté « non », est très clair : le maire, le docteur Weber, giscardien, était favorable au « oui », mais ses électeurs n'ont pas voulu que la capitale régionale reste fixée à Metz.

Une partie des voix acquises par les gaullistes en 1962 et depuis les abandons, surtout dans des régions où ils étaient devenus forts, lorsque les formations pour lesquelles votaient autrefois ces électeurs ont pris position pour le « non ». En Alsace, les sénateurs Centre démocrate, jadis M.R.P., préconisaient le « non », qui progresse sans triompher ; en Côte-d'Or, où les indépendants s'étaient, bon gré malgré, ralliés à M. Robert Poujade, le « non » l'emporte.

3) Le « oui » représente donc, en métropole, 48,82 % des suffrages exprimés et 36,69 % des inscrits et l'emporte dans cinq régions et en Corse ou dans vingt-quatre départements. Et il ne dépasse 55 % que dans trois régions au lieu de dix-sept en 1962.

Nul n'est épargné : aucun député U.D.R. n'a obtenu dans sa circonscription électorale plus de « oui » qu'il n'avait recueilli de suffrages au mois de juin dernier. En haut du tableau, l'Alsace fidèle, qui avait donné 87,65 % de « oui » en 1962, 77,36 % de ses voix à de Gaulle en 1965, n'a voté « oui » qu'à 67,93 %. Si la Bretagne, les pays de la Loire, la Corse, la Basse-Normandie et la Lorraine demeurent les bastions du gaullisme, le recul y est souvent un peu plus que proportionnel à la chute de suffrages enregistrée à l'échelle nationale.

Le vieux cri de la III^e République dans les périodes de houle — « Et maintenant, regardez vers vos circonscriptions » — est plus que jamais d'actualité. Car la menace d'une dissolution de l'Assemblée va hanter les députés de la majorité, qui feront naturellement tout pour que leur candidat gagne la course à l'Elysée.

PIERRE VIANSSON-PONTE.

M. COUVE DE MURVILLE : le gouvernement fera naturellement son devoir.

A vingt-deux heures quarante-cinq dimanche, M. Couve de

Comment est organisé l'intérim de la présidence de la République

La victoire du « non » et la décision du général de Gaulle de renoncer à son mandat entraînent l'application de certaines dispositions constitutionnelles. Mais les juristes et les exécutés de la Constitution, tout comme les maîtres de cérémonie et les organisateurs du protocole, ne peuvent se référer à aucun précédent. Aussi, dans une certaine mesure, ils devront faire preuve d'imagination et d'improvisation.

Aucune procédure n'est imposée par les textes au président de la République pour faire savoir sa décision de renoncer à son mandat. Le général de Gaulle a choisi d'adresser un télégram-

me en disant : « Nous nous réunirons, en principe, mercredi prochain. »

Les restrictions apportées par l'article 7 de la Constitution (voir ci-dessous) aux pouvoirs du président intérimaire, ne lui permettent ni de mettre en cause l'existence du pouvoir exécutif, ni de dissoudre l'Assemblée, ni de modifier la Constitution.

En revanche, le président intérimaire peut utiliser, en cas de besoin, tous les autres articles de la Constitution, y compris notamment l'article 16, qui accorde de très larges pouvoirs au président de la République, en cas de circonstances exceptionnelles.

Selon l'article 7 de la Cons-

titution, le président de la République doit parvenir au Conseil constitutionnel « au plus tard à minuit le dix-neuvième jour précédant le premier tour de scrutin ».

Si l'on retient, par exemple, l'hypothèse d'un scrutin se déroulant le 18 mai, c'est dès le mardi 29 avril à minuit que les candidats devraient s'être déclarés au Conseil constitutionnel, soit le lendemain même de la démission du chef de l'Etat.

La publication de la liste des candidats devrait être faite seize jours avant le premier tour, c'est-à-dire, dans ce cas, le 2 mai. La campagne électorale s'ouvre ce même jour et elle se termine le vendredi précédant le scrutin, à minuit.

L'hypothèse du 1^{er} juin

Mais pour éviter notamment que les fêtes de la Pentecôte ne se situent entre les deux tours de scrutin, le gouvernement pourrait choisir les dimanches 1^{er} juin et 15 juin pour le déroulement des deux tours de l'élection présidentielle. C'est sur cette hypothèse que certains services officiels travaillaient depuis plusieurs jours déjà.

Dans ce cas, c'est le mardi 13 mai avant minuit que les candidats devront se déclarer au Conseil constitutionnel et c'est le 16 mai que débutera la campagne électorale. Le gouvernement peut, en effet, avoir intérêt à laisser à l'opposition un certain délai pour présenter des candidats plus nombreux, dont le retrait, au deuxième tour, faciliterait — selon lui — les chances du candidat gaulliste.

L'intérim de l'intérim

La Constitution prévoit donc comment est remplacé le président de la République en cas de « vacance » ou en cas d'« empêchement ». Elle remédie également à l'empêchement du président intérimaire, qui est alors remplacé par le gouvernement. Mais elle n'organise nullement la vacance de la présidence intérimaire.

Or les deux notions sont juridiquement différentes :

— En cas d'empêchement, on considère qu'il existe un président de la République (titulaire ou intérimaire), mais qu'il n'est plus en

L'article 7 de la Constitution

ART. 7. — Le président de la République est élu à la majorité absolue des suffrages exprimés. Si celle-ci n'est pas obtenue au premier tour de scrutin, il est procédé le deuxième dimanche suivant à un second tour. Seuls peuvent s'y présenter les deux candidats qui, le cas échéant après retrait de candidats plus favorisés, se trouvent avoir recueilli le plus grand nombre de suffrages au premier tour.

Le scrutin est ouvert sur convocation du gouvernement.

L'élection du nouveau président a lieu vingt jours au moins et trente-cinq jours au plus avant l'expiration des pouvoirs du président en exercice.

En cas de vacance de la présidence de la République pour quelque cause que ce soit, ou d'empêchement constaté par le Conseil constitutionnel saisi par le gouvernement et statuant à la majorité absolue de ses membres, les fonctions du président de la République, à l'exception de celles prévues aux articles 11 et 12 ci-dessous, sont provisoirement exercées par le président du Sénat et, si celui-ci est à son tour empêché d'exercer ces fonctions, par le gouvernement.

En cas de vacance ou lorsque l'empêchement est déclaré définitif par le Conseil constitutionnel, le scrutin pour l'élection du nouveau président a lieu, sauf cas de force majeure constaté par le Conseil constitutionnel, vingt jours au moins et trente-cinq jours au plus après l'ouverture de la vacance ou la déclaration du caractère définitif de l'empêchement.

Il ne peut être fait application ni des articles 49 et 50 ni de l'article 89 de la Constitution durant la vacance de la présidence de la République ou durant la période qui s'écoule entre la déclaration du caractère définitif de l'empêchement du président de la République et l'élection de son successeur.

L'ARTICLE 11 est relatif au droit de référendum. L'ARTICLE 12 a trait à la dissolution de l'Assemblée. LES ARTICLES 49 et 50 fixent les formes et conditions dans lesquelles le premier ministre peut engager devant l'Assemblée nationale la responsabilité de son gouvernement et la procédure de la motion de censure. L'ARTICLE 89 a trait à la révision de la Constitution.

me et une lettre à M. Couve de Murville, qui a avisé le président du Sénat, celui de l'Assemblée nationale et celui du Conseil constitutionnel. Ce dernier a pu ainsi constater la « vacance » de la présidence de la République au cours de sa séance de lundi matin, en avisant M. Poher, président du Sénat, et celui-ci pourra se rendre aussitôt à l'Elysée pour

titution, l'organisation de la campagne pour l'élection du futur président de la République commence alors. L'élection doit intervenir après vingt jours et avant trente-cinq jours à compter de l'ouverture de la vacance.

Puisque la démission du général de Gaulle prend effet le 28 avril, le premier tour de l'élection pourrait avoir lieu le 18 mai.

mesure d'exercer sa fonction par la maladie grave, l'enlèvement, la captivité, etc. Dans ce cas, c'est le gouvernement qui informe le Conseil constitutionnel de l'empêchement, celui-ci le constate en statuant à la majorité absolue et désigne le président du Sénat ou à défaut le gouvernement.

— En cas de vacance, on estime au contraire qu'il n'existe plus de président de la République par suite d'une cause naturelle, d'un état de fait, tel que la mort ou la démission. Mais la Constitution n'a pas prévu ce qui se passerait si la présidence de la République, occupée par le président du Sénat, devenait « vacante » à son tour.

On peut imaginer en effet que le président du Sénat, une fois installé à l'Elysée, démissionne de son poste de président du Sénat, que cette assemblée élise un nouveau président et que le premier décède ou renonce alors à l'intérim de la présidence de la République, qui deviendrait ainsi à nouveau vacante. Or les juristes n'ont point encore tranché le point de savoir si dans ce cas le nouveau président du Sénat succéderait à l'Elysée à son prédécesseur du Luxembourg. Il semble toutefois difficile de solliciter le texte de l'article 7 pour lui faire dire que la vacance provoquée par le président intérimaire devient un « empêchement », afin de permettre au gouvernement d'exercer les fonctions de président de la République. Cela ne pourrait se produire que si le Sénat ne s'était pas donné entre temps un nouveau président, avec tous ses pouvoirs et toutes ses vocations constitutionnelles.

Le Conseil constitutionnel, qui veille à la régularité de la campagne, procède au recensement des votes. C'est lui également qui doit proclamer les résultats de l'ensemble de l'élection présidentielle dans les dix jours qui suivent le scrutin. Ceux-ci sont publiés au Journal officiel dans les vingt-quatre heures qui suivent leur proclamation.

Dans l'hypothèse la plus courte (deuxième tour le 1^{er} juin), la publication des résultats devra se faire au plus tard le 12 juin et le président pourra prendre ses fonctions ce même jour.

Dans le cas où les élections auraient lieu les 1^{er} et 15 juin, les résultats seraient alors proclamés le 27 juin.

ANDRÉ PASSERON.

PORTRAIT

M. ALAIN POHER

DEMISSION DE M. RENÉ CAPITANT ministre de la justice

M. René Capitant, garde des sceaux, ministre de la justice, a adressé à M. Alain Poher la lettre suivante :

« Monsieur le président, » Il ne m'est pas possible de rester membre du gouvernement dès lors que vous êtes appelé à présider celui-ci. Vous avez joué un rôle trop déterminant dans la campagne qui a réussi à obtenir du peuple français qu'il désavoue la politique menée par le général de Gaulle, et je suis moi-même trop étroitement lié à celle-ci pour que je puisse concevoir la possibilité d'une collaboration, même provisoire, avec vous. Je ne veux contribuer en rien à la création d'une équivoque gravement préjudiciable à la clarté du débat dont va dépendre l'avenir de la nation. »

« Aussi ai-je l'honneur de vous remettre ma démission. »
« Veuillez agréer, etc. »

A l'Assemblée nationale

M. VENDROUX (U.D.R.) SE DÉMET DE SES FONCTIONS DE PRÉSIDENT DE LA COMMISSION DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

M. Jacques Vendroux, député du Pas-de-Calais (U.D.R.), beau-frère du général de Gaulle, a donné sa démission de la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

Dans une lettre adressée au président de l'Assemblée nationale, M. Jacques Vendroux écrit : « J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir prendre acte de ma démission de président de la commission des affaires étrangères. »

« Vous comprendrez, j'en suis sûr, les sentiments qui me conduisent à prendre cette décision. »

BMW

59 Av. EMILE-ZOLA - PARIS 15^e

Tél. 828-90-40
vous fera gagner sur
votre ancienne voiture : **15%**

« C'est, bien entendu, avec une profonde tristesse que j'ai appris le résultat du vote. Le peuple français, dans sa majorité, s'est prononcé contre les réformes qui lui étaient proposées, avec toutes les conséquences politiques que ce refus entraîne, conséquences qui avaient été clairement annoncées. Il ne m'appartient pas d'en dire davantage à leur sujet pour le moment. »

« C'est un événement dont la gravité va très vite apparaître à tous en France et dans le monde. A partir de demain, une nouvelle page est tournée dans notre histoire. Le général de Gaulle était au centre de notre vie politique et nationale, rétablissant la paix, restaurant l'État, attirant la stabilité du pouvoir. Nous lui restons pour notre parti fidèles, certains que ce qu'il a fait et construit est assuré de la durée, certains aussi que c'est dans cette ligne que se trouve le seul avenir politique de la France. »

« Il va commencer maintenant pour tous les Français une période difficile, peut-être une période de troubles au cours de laquelle le pays va être appelé à se prononcer sur son avenir. »

« Le gouvernement dont j'ai l'honneur d'être le premier ministre assure pour le moment, et pour sa part, la continuité des pouvoirs publics, conformément à la Constitution. Il fera, naturellement, son devoir. »

INCERTITUDE AU SUJET DE LA VISITE A PARIS DE M. LEE KUAN YEW

En principe, M. Lee Kuan Yew, premier ministre de Singapour, est attendu mardi en visite officielle à Paris. Lundi matin le ministre des affaires étrangères de Singapour a estimé que le voyage aurait lieu comme prévu. A Paris, au ministère des affaires étrangères, on ne pouvait fournir aucune indication à ce sujet.

M. Lee Kuan Yew devait initialement faire un séjour en France en mai 1968. Mais ce voyage dut être remis, pour des raisons évidentes.

A Singapour, en mars dernier, M. Lee Kuan Yew avait déclaré à l'envoyé spécial du Monde que le but premier de son voyage était de rencontrer le général de Gaulle, pour qui il avait une grande admiration.

Une autre visite officielle, celle du président Suharto, était prévue pour le 20 mai. Mais on indiquait lundi, dans les milieux officiels indonésiens, qu'elle serait ajournée.

« Si l'on retient l'autre hypothèse extrême (trente-cinq jours), le premier tour se déroulerait le 8 juin et le second tour le 22 juin. »

« Selon les dispositions en vigueur pour l'élection du président de la République (loi du 6 novembre 1962 et décret du 14 mars 1964), les déclarations de candidatures pour l'Élysée pour assurer l'intérim que lui confie la Constitution ou choisir de demeurer au palais du Luxembourg pour exercer ses fonctions. »

La nuit des résultats au Sénat

C'est avec une très grande attention qu'ont été suivis au Sénat les résultats du référendum. Des postes de télévision et de radio avaient été installés dans une salle du palais du Luxembourg portant le nom de René Coty.

A Saint-Nazaire

UN COMITÉ POUR L'ÉLECTION DE M. POMPIDOU

Un comité s'est constitué, à Saint-Nazaire, pour l'élection de M. Georges Pompidou à la présidence de la République.

Dans un communiqué ce comité « rend hommage au général de Gaulle pour l'œuvre historique réalisée depuis 1940 », regrette « la retraite du président de la République, mais, conscient de la nécessité de maintenir la France dans la voie de la démocratie et de la défense des libertés », annonce sa constitution et affirme « son attachement à la Constitution et sa résolution de la défendre contre toute tentative de subversion ». »

« Si l'on retient l'autre hypothèse extrême (trente-cinq jours), le premier tour se déroulerait le 8 juin et le second tour le 22 juin. »

« Selon les dispositions en vigueur pour l'élection du président de la République (loi du 6 novembre 1962 et décret du 14 mars 1964), les déclarations de candidatures pour l'Élysée pour assurer l'intérim que lui confie la Constitution ou choisir de demeurer au palais du Luxembourg pour exercer ses fonctions. »

M. Alain Poher, président du Sénat, qui avait accepté de recevoir les journalistes vers 22 heures, s'est cependant refusé à commenter les résultats du scrutin et les conséquences de l'échec du « oui ». Il a simplement indiqué qu'il suivait les informations minute par minute et qu'il ne pouvait rien dire avant d'avoir reçu notification officielle, par le Conseil constitutionnel, de la vacance de la présidence de la République.

M. Tixier-Vignancour écarté

L'arrivée inopinée de M. Jean-Louis Tixier-Vignancour devait cependant être à l'origine d'un bref incident. Le président de l'Alliance républicaine désirait en effet être reçu par M. Poher, mais M. André Fosset, questeur du Sénat, lui a expliqué que l'entrée du palais était réservée cette nuit-là aux parlementaires en exercice et qu'il pourrait demander une audience ce lundi au président du Sénat. M. Tixier-Vignancour a manifesté un vif mécontentement et a déclaré en remontant dans sa voiture : « Je sens que je suis de trop. Je l'ai très bien compris une fois pour toutes. »

OU LORSQUE CANDIDE EST DOUÉ POUR LA POLITIQUE

L'automne commençait à colorer les jardins du Luxembourg quand, l'an dernier, s'installa au fauteuil laissé vacant par M. Gaston Monnerville un homme affable et discret que rien n'appela à un quelconque « destin national ». Président de l'Assemblée de Strasbourg, il avait été porté presque malgré lui, au seuil de la soixantaine, à la tête d'un Sénat morose qui voulait neutraliser l'ambition de candidats indésirés et élire un homme qui pût renouer le dialogue avec l'Élysée.

La même tée conduit aujourd'hui M. Alain Poher du petit Luxembourg à ce palais de l'Élysée, où l'on imaginait mal que succéderait à de Gaulle, fût-ce à titre intérimaire, un ancien président du Parlement volapük ! La même tée... Mais est-ce le même homme ? Au fil des jours, en effet, on a vu paraître en filigrane, derrière les traits bonhommes du sénateur ingénu, l'image d'un parlementaire habile beaucoup moins « détaché » qu'on ne croyait : Candide doué pour la politique !

Robert Schuman, la rondeur et la volubilité en moins, offrait un semblable contraste. La ressemblance pourrait d'ailleurs n'être point fortuite, car M. Alain Poher a voué un véritable culte à la mémoire du Lorrain, dont il fut le collaborateur et qui parraina ses premiers pas dans la vie publique.

La carrière du président de la République intérimaire a revêtu un double aspect. Après avoir servi Robert Schuman au ministère des finances comme chef de cabinet, M. Poher a été élu en 1946 conseiller de la République. Il fut alors le prédécesseur du rapporteur général Marcel Pellenc à la commission des finances de la jeune assemblée. En 1948, il est secrétaire d'État au budget dans le ministère Queuille. Quatre ans plus tard, M. Poher est réélu sénateur de Seine-et-Oise. Il a représenté ce département jusqu'à sa division en 1968, et a été ensuite élu dans le Val-de-Marne.

Mais, parallèlement à ses fonctions de sénateur, M. Poher a eu au sein des organismes européens une activité intense. Sa vocation européenne l'avait déjà amené, en 1948, à devenir commissaire général aux affaires al-

lemandes et autrichiennes (1948-1950), puis président de l'Autorité internationale de la Ruhr (1950-1952). Après 1954, elle le conduisit à la présidence de la commission des transports du pool charbon-acier et de la commission préparatoire du Marché commun, enfin, en 1958, membre de l'Assemblée européenne, il préside le groupe démocrate chrétien. De novembre 1957 à avril 1958, il est secrétaire d'État à la marine dans le gouvernement de M. Félix Gaillard.

M. Alain Poher présidait l'Assemblée de Strasbourg depuis 1966, lorsqu'il fut appelé à remplacer M. Gaston Monnerville le 2 octobre dernier. Sa dernière fonction a d'ailleurs été un tuteur déterminant de son élection à la présidence du Sénat. M. Poher était, en effet, relativement peu connu de ses collègues, qui voyaient rarement sa silhouette dans les couloirs du palais du Luxembourg et qui ignoraient, sauf par oui-dire, ses qualités de diplomate. Sa foi européenne fut d'autre part le dénominateur commun de la coalition des cent trente-cinq sénateurs qui le préférèrent (au troisième tour de scrutin) à MM. Garet, ancien ministre, indépendant (107 voix) et Cogniot (22 voix), représentant du groupe communiste. (Pendant les deux premiers tours, M. Alain Poher, qui n'était pas candidat, se trouvait à Strasbourg.)

Dès son élection, le nouveau président du Sénat s'est posé en conciliateur, s'efforçant d'obtenir par la négociation que le projet de loi référendaire assure un réel pouvoir législatif à son assemblée. Ce n'est que devant l'échec de ses efforts qu'il déclara le 1^{er} avril : « Le Sénat ne signera pas lui-même sa propre déchéance. » Puis, dénonçant la propagande « abusive » de l'O.R.T.F., il prophétisait : « Nos gouvernants devraient pourtant savoir qu'en France ce qui est excessif ne passe pas ! »

M. Poher s'est affirmé de jour en jour comme le porte-drapeau des différents courants centristes. Sera-t-il demain leur fédérateur comme M. François Mitterrand le fut jadis pour la gauche ? Ses dernières déclarations, avant la consultation de dimanche, montrent en tout cas qu'il n'en a pas écarté l'hypothèse.

ALAIN GUICHARD.

LE MEUBLE

A LA
FOIRE DE PARIS

9^e salon
des ensembliers

19 AVRIL-4 MAI
PORTE DE VERSAILLES

M. CHARBONNEL : une situation sérieuse.

M. Jean Charbonnel, député de la Corrèze, secrétaire général adjoint de l'U.D.R. :

« Mon sentiment est que les Français ont d'abord voté pour ou contre le maintien du général de Gaulle. Mais j'ai tout de même dans leur vote du sentiment qu'ils avaient des réformes dont on leur avait dit beaucoup de choses inexactes. »

Parlant de l'avenir en tant que membre de l'U.D.R. et en son nom personnel, M. Charbonnel a estimé que c'est aux « instances de ce parti qu'il appartiendra de donner une réponse devant la situation tout à fait nouvelle et sérieuse qui s'est créée, et notamment pour la période transitoire qui s'ouvre, et aussi pour désigner un candidat aux élections présidentielles ».

M. SANGUINETTI : la bataille des anciens contre les modernes.

M. Alexandre Sanguinetti, député (U.D.R.) de la Haute-Garonne, président de la commission de la défense nationale et des forces armées à l'Assemblée nationale :

« C'est notre première défaite depuis onze ans. Elle va nous permettre d'affronter les élections présidentielles avec un esprit de vainqueur. Cette bataille perdue aujourd'hui est celle des anciens contre les modernes. La France refuse de se moderniser. Les médiocres se dévouent contre le général de Gaulle, un homme qui leur a été infiniment supérieur depuis trente ans. On vient de nous donner une base de départ pour de nouvelles victoires. »

M. EDGAR FAURE : nous devons nous incliner devant le suffrage universel.

M. Edgar Faure, ministre de l'éducation nationale :

« Mon premier sentiment va vers le général de Gaulle, ce grand chef d'Etat. Nous devons cependant nous incliner devant le suffrage universel, et nous ne pouvons pas, pour l'instant, tirer les conséquences de ce vote. »

M. BORD : les démocrates devront se souvenir qu'il existe un parti totalitaire.

M. André Bord, secrétaire d'Etat à l'intérieur :

« Il est évident que ceux qui représentent, à l'issue de ce référendum, une véritable majorité — et non quelque chose de disparaté tel que nous le retrouvons au sein du « non » — seront ceux qui de toute façon détiendront en main le destin de la France. »

« On ose espérer que dans ces « non » les éléments démocrates et républicains sauront au moment précis se souvenir qu'il existe un parti totalitaire et qu'il importe que nous fassions en sorte que la République et la démocratie soient sauvegardées. »

« C'est une page extraordinaire de l'histoire de France qui est tournée, et, avant peu, le pays regrettera la décision qu'il a prise à l'égard d'un homme exceptionnel qui n'a jamais essayé de faire autre chose que de servir son pays. »

M. ROBERT POUJADE : nous ne fléchirons pas.

« Un homme politique est par définition un homme de combat et ne cède pas devant l'adversité. Vous me permettrez cependant de ne pas cacher mon émotion et une tristesse très profonde qui tient non seulement à une fidélité de plus de vingt ans, mais aussi à une certaine idée de la France. De toute manière, cette idée demeure et demeurera vivante. Les comparaisons avec le premier tour des présidentielles ne sont pas dépourvues de sens. Il est exact que le pourcentage des « oui » est supérieur à celui du premier tour. Le résultat est là cependant, dû à une conjonction occasionnelle d'oppositions disparates. »

« Du fond de cette tristesse que je ne puis ni ne veux cacher, j'exprime ma confiance dans la France, dans la V^e République et ses institutions. Celui qui a inspiré nos combats d'hier continuera à inspirer nos combats de demain. Dans l'épreuve, comme il nous l'a appris, nous ne fléchirons pas un seul instant. »

Chez les partisans du « oui »

M. CHABAN-DELMAS : le général est payé d'ingratitude.

M. Jacques Chaban-Delmas, député U.D.R. de Bordeaux, président de l'Assemblée nationale :

« Les historiens, dans l'avenir, écriront sans doute qu'il n'aura rien manqué au grand destin du général de Gaulle, pas même d'être payé d'ingratitude. »

« Le résultat doit être analysé pour prévoir les effets qu'il ne manquera pas d'avoir demain. Le fait principal est que les « non » ont pu s'ajouter pour détruire mais qu'ils ne sauraient le faire pour construire. »

« A chacun d'y réfléchir et d'en tirer les conséquences avant qu'il ne soit trop tard. »

M. LEFRANC : la moitié de la France est en deuil.

M. Pierre Lefranc, président de l'Association nationale pour le soutien de l'action du général de Gaulle, a déclaré à France-Inter :

« Dans cinq ans, dans dix ans, dans un siècle, on ne comprendra pas. Dans un mois, dans un jour, on regrettera. Ce soir, la moitié de la France est en deuil. Souhaitons que demain elle ne sera pas dans le malheur. »

M. MONDON : une certaine usure du pouvoir.

M. Raymond Mondon, député de la Moselle, président du groupe des républicains à l'Assemblée nationale :

« Il est certain que la position de M. Valéry Giscard d'Estaing a pu peser sur la décision de certains électeurs. »

« Le mécontentement des milieux commerçants et artisans a dû également influencer le scrutin. D'autre part, on constate dans toute l'histoire de France une certaine « usure » de tous les hommes politiques. En ce qui concerne l'avenir, je ne veux faire aucune prophétie. Le bureau du groupe des républicains indépendants se réunira mardi matin. Nous discuterons et réglerons certains problèmes, car il est nécessaire d'envisager l'avenir. »

M. MARCELLIN : l'ordre public doit être respecté.

M. Raymond Marcellin, ministre de l'intérieur, après avoir annoncé que le projet de loi référendaire n'était pas adopté, a déclaré :

« Pour ma part, si vous me permettez ici de donner une note personnelle, j'éprouve une grande tristesse en songeant au départ de celui qui demeure plus que jamais le plus illustre des Français. »

« En attendant que le pays se prononce sur son avenir, le ministre de l'intérieur rappelle, comme il l'a fait à plusieurs reprises, au cours des mois difficiles que nous avons vécus l'année dernière que l'ordre public doit être respecté par tous sans aucune exception. Toutes les mesures nécessaires sont prises pour que la légalité républicaine soit maintenue et la paix publique assurée. »

M. MARTRAY : il ne sera pas question de la région avant longtemps.

M. Joseph Martray, délégué général du Mouvement national pour la décentralisation et la réforme régionale :

« Je n'ai pas de conclusion politique à tirer de ce résultat ni à donner un point de vue du Mouvement national pour la décentralisation et la réforme régionale, dont le comité directeur se réunira et se prononcera lui-même. En ce qui me concerne personnellement, je considère toutefois que c'est un échec très grave pour la région. »

« Je me demande maintenant comment nous allons pouvoir aborder les problèmes économiques, démographiques, sociaux, qui se posent de plus en plus gravement dans nos régions, en particulier dans celles qui sont en perte de vitesse. »

« De toute façon, je suis convaincu qu'il ne sera plus question de la région avant longtemps. C'est une grande chance qui a été manquée et que nous ne retrouverons pas de sitôt. »

M. NEUWIRTH : une addition de mécontentements.

M. Lucien Neuwirth, député (U.D.R.) de la Loire, questeur à l'Assemblée nationale :

« Cette défaite s'explique assez facilement : c'est une addition de mécontentements. Ce « non » est une réponse en partie à la question posée sur la régionalisation et sur la réforme du Sénat, mais c'est aussi l'addition du mécontentement de gens qui, à aucun prix, ne veulent de la participation ou celui, pour des raisons fiscales, des commerçants, ou, enfin, celui de notables comme les sénateurs qui risquent de perdre leurs sièges. »

L'U.J.P. : ne céder à aucune provocation.

Le bureau national de l'U.J.P. a publié au début de la soirée de dimanche le communiqué suivant :

« L'Union des jeunes pour le progrès, mouvement éminemment démocratique, tient à faire savoir d'une manière solennelle qu'elle demande à tous ses militants et sympathisants de ne se livrer à aucune manifestation et de ne céder à aucune provocation, quel que soit le résultat de ce référendum. »

M. GROSSMANN (U.J.P.) : le contrat se poursuit.

M. Robert Grossmann, président de l'U.J.P. (jeunes gaullistes), a déclaré :

« Nous venons d'assister à un phénomène brutal auquel peu de Français ou d'étrangers s'attendaient vraiment. La France, en effet, a non seulement repoussé une indispensable réforme, mais elle vient de renvoyer celui qui depuis trente ans n'a cessé de se donner à elle pour la sauver. Cet événement, dès maintenant, constitue une tache indélébile dans notre histoire, dont personne ne peut être fier. Les jeunes gaullistes, comme ils l'ont affirmé à Strasbourg, resteront plus que jamais fidèles à la personne, à la pensée et à l'action du général de Gaulle. Pour nous, le combat se poursuit. »

LA GAUCHE V^e RÉPUBLIQUE : le gaullisme est seul qualifié pour exercer le pouvoir.

Le bureau exécutif de l'Union de la gauche V^e République (gaullistes de gauche), présidée par M. Philippe Dechartre :

« Le gaullisme constitue de loin la plus importante force politique homogène de ce pays et seule qualifiée pour exercer le pouvoir. »

« Le bureau exécutif, après avoir rendu hommage au général de Gaulle, qui se retire, victime d'une coalition stérile, affirme sa volonté de poursuivre avec plus d'ardeur que jamais son action progressiste. »

LE COMITÉ NATIONAL POUR LE « OUI » : une bataille perdue, mais point la guerre.

M. Jean Runel, président du Comité national pour le « oui » :

« Pour nous, le résultat du vote représente une bataille perdue, mais point la guerre. »

« Ce soir, nous ne pouvons que constater que si nous perdons, 48 % des Français et des Françaises se sont unanimement prononcés pour des réformes, l'avenir de la France. Dans le « non », il y a des éléments qui vont de Giscard d'Estaing à Guy Mollet, de Tixier-Vignancour, en passant par Sudreau, à Waldeck Rochet. Ont-ils un programme commun ? Ont-ils des prévisions d'ensemble pour une suite gouvernementale ? Cela ne semble pas. »

« De toute manière, nous, nous restons unis, nous comptons continuer dans la bataille prochaine. En attendant, une tristesse énorme nous habite... Puisqu'il n'y a plus de guerre d'Algérie, puisqu'il n'y a plus de difficultés, puisqu'il n'y a plus de troubles dans la rue, que tout le monde en profite pour dire « partez mon général ». »

« Nous, nous comptons lui demander de rester, de continuer à rester puisque son mandat n'est pas obligatoirement lié au résultat du référendum. »

« Cependant nous ferons notre sa décision, et si demain il le faut, nous continuerons à combattre avec énergie pour des résultats meilleurs. »

Des bagarres ont opposé de jeunes manifestants à la police

L'annonce du succès des « non » au référendum, puis celle de la démission du général de Gaulle, ont été suivies de concerts d'avertisseurs dans les rues et de manifestations, notamment au quartier Latin, qui, après avoir revêtu d'abord le caractère d'une explosion de joie, ont entraîné quelques bagarres. Celles-ci sont-elles le prélude d'autres incidents ? Elles étaient loin, en tout cas,

Au début de la soirée, alors même que les postes de radio laissaient nettement entendre la victoire du « non », le quartier Latin était étonnamment calme. Pourtant, quand vers 23 heures, le résultat parut définitivement acquis, des groupes de jeunes gens se mirent à déambuler boulevard Saint-Michel et boulevard Saint-Germain, calmement. Les forces de police, qui s'étaient mises en place peu à peu, parurent d'abord se borner à chercher à éviter que les groupes épars ne parviennent à former un rassemblement. Mais leur présence, ainsi que le ton employé quelquefois pour inviter « à circuler », devaient aboutir à un progressif échauffement de l'atmosphère. Certains manifestants, de leur côté, souhaitaient leur témoigner le peu de sympathie que les souvenirs de mai 1968 leur inspiraient à leur endroit.

C'est ainsi que, entre minuit et une heure du matin, place Saint-Michel, on pouvait entendre, sporadiquement psalmodiés, des slogans tels que « Grimaud, c'est fini ! », faisant écho à des « Adieu, de Gaulle, de Gaulle ! », « Adieu, Charlot ! » ou encore « A bas l'Etat policier ! ».

De « la Carmagnole » à « Poher, démission ! »

Un peu plus haut, sur le boulevard, c'étaient des battements de mains qui scandaient le rythme « Ce n'est qu'un début, poursuivons le combat ! », qui, parallèlement, et depuis longtemps déjà, jaillissait sans fin des avertisseurs de centaines de voitures. Vers 1 h. 30 du matin, se produisit une charge sérieuse au coin de la rue des Ecoles et du boulevard Saint-Michel, qui fut le principal centre des incidents du quartier Latin. Alors que, peu auparavant, on entendait chanter sur l'air de *Fiers enfants de la Lorraine* une improvisation dont le thème était « le régime est dans la m... », l'Internationale et les airs de « C.R.S. S.S. » jaillirent.

Cependant, le petit air de fête qui était né sur le boulevard allait subsister quelques moments encore, en même temps que se multipliaient les escarmouches. C'étaient des jeunes

dimanche soir, d'avoir l'ampleur de celles qu'on a connues en mai 1968, même si elles en apportaient le souvenir. Les groupes de jeunes gens qui y participaient ne devaient guère totaliser plus de deux ou trois milliers de personnes. Les heurts n'ont pas eu le caractère de gravité qu'on a connu voici bientôt un an : il n'y a eu ni barricades ni usages

filles qui, debout dans une 2 CV décapotée, agitaient des fleurs jaunes parmi le cortège des autres automobiles. Ou encore, devant la Sorbonne, c'était une ronde qui était dansée sur l'air de la *Carmagnole*, tandis qu'un jeune homme agitaient une sorte d'écharpe rouge et que fusaient quelques cris : « Poher, démission ! »

A 2 heures du matin, toutefois, des charges plus brusques devaient briser cette ambiance et les incidents s'aggravèrent progressivement. Rue Racine, des manifestants plaçaient une voiture au milieu de la chaussée. Des pierres étaient lancées contre des policiers qui s'en protégeaient derrière leurs boucliers de plastique, puis... les ramassaient et les renvoyaient.

Des heurts se produisirent aussi boulevard Saint-Germain, où, vers 2 h. 15, on vit progresser un cortège de voitures, un des occupants du véhicule de tête brandissant un drapeau tricolore. Ce n'était point des gaullistes, malgré le ti-ti-ta-ta qu'émettaient leurs avertisseurs. Ce ti-ti-ta-ta-ta-là signifiait « De Gaulle, c'est fini » et le blanc du drapeau tricolore était marqué d'un grand « non ». Les manifestants, qui appartenaient à la F.N.E.F. et à la Corpo de droit de Paris, venaient de parcourir les Champs-Élysées. Ils brandissaient le titre énorme (« C'est non ! » des journaux du matin. Ils le désignaient avec joie au passant, tandis qu'ils faisaient, le pouce dirigé vers le sol, le signe par lequel le public romain des jeux du cirque refusait sa grâce au gladiateur vaincu.

Le calme était revenu à 3 h. 30

Il n'y eut point de bagarre, semble-t-il, avec ceux-ci, mais contre les autres groupes les charges se multiplièrent jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Vers 3 h. 30 cependant, le calme était revenu au quartier Latin.

Une partie des manifestants du quartier Latin avaient entrepris vers 0 h. 45 de se diriger, aux cris de « Le pouvoir est dans la rue ! », vers la place Saint-Michel et l'île de la

Cité, tandis que venait d'être dispersé un cortège qui, une demi-heure plus tôt, avait interrompu la circulation sur le boulevard Saint-Germain.

Ce second groupe de manifestants empruntait le boulevard Sébastopol et le boulevard Etienne-Marcel jusqu'au carrefour de la rue Turbigo, leur nombre ayant diminué en cours de route. Ils brandissaient des drapeaux rouges et sur leur passage arachaient les affiches appelant à voter « oui », ainsi que des drapeaux tricolores. Au carrefour, ils se trouvèrent tronçonnés par des C.R.S., mais réussirent à se regrouper sur les grands boulevards devant le

DES KÉPIS DES CHAMPS-ÉLYSÉES aux casques du boulevard Saint-Michel

Il était environ 22 heures dimanche soir sur les Champs-Élysées lorsqu'un embryon de manifestation comptant une centaine de personnes fut courtoisement disloqué à l'angle de la rue du Colisée par des agents de police en képi. Ce groupe devait d'ailleurs se reformer presque aussitôt et constituer tout au long de la soirée la seule manifestation « à pied » sur la grande avenue. Les commentaires y étaient tristes et l'on vit même un homme d'une cinquantaine d'années éclater en sanglots. Les membres des forces de l'ordre s'étaient déjà éloignés et se contentaient de patrouiller par petits groupes sur les trottoirs, tandis que de temps à autre un concert d'avertisseurs retentissait, parfois provoqué par des automobilistes gaullistes, mais le plus souvent par des jeunes gens d'extrême droite. Jamais la police n'intervint.

Au quartier Latin, le casque avait remplacé le képi, et si, en début de soirée, les heurts restaient bénins entre manifestants et forces de l'ordre, ils prirent un caractère beaucoup plus violent dès 2 heures du matin, non pas tant au cours de charges contre les groupes que pendant les interventions dont furent victimes les isolés, manifestants ou même passants.

Vers 3 heures, sous les fenêtres

de gaz lacrymogènes. Les jets de pierres et les coups de matraque se sont cependant soldés par plusieurs dizaines de blessés légers — dont quatorze policiers — et soixante-dix interpellations. Trente-cinq personnes ont été conduites au centre de Beaujon. Trois d'entre elles ont été placées sous garde à vue. Les autres ont été relâchées après vérification d'identité.

journal *l'Humanité*, qui diffusait les résultats du référendum suivis par quelque deux mille personnes.

« Ce n'est qu'un début, continuons le combat ! » scandait le groupe avant de poursuivre son chemin par la rue Réaumur, la place de la Bourse et la rue du 4-Septembre, où quelques vitrines, dont celles du club Méditerranée, furent brisées.

● LE COMITE POUR LA LIBERTE ET CONTRE LA REPRESSION, que préside M. Laurent Schwartz, vient d'adresser à M. Alain Poher un télégramme lui demandant « de mettre fin aux matraquages et mesures brutales de répression ordonnés par un ministre de l'intérieur intérimaire ».

du lycée Saint-Louis, boulevard Saint-Michel, un jeune homme, jeté à terre, était frappé, à demi évanoui, avec un rare acharnement par trois policiers. Deux autres coïncèrent un manifestant contre une voiture de presse et lui faisaient subir un traitement analogue. Quelques minutes plus tard, rue de l'Odéon, un employé de bureau de dix-huit ans, qui rentrait seul chez lui, reçut une volée de coups de matraque donnés par une quinzaine de membres des forces de l'ordre; dans le même temps, au carrefour du boulevard Saint-Germain, un adolescent en chemise gémissait, soutenu par un infirmier, tandis que l'un de ses camarades était poursuivi entre les automobiles, jeté sur le capot d'une voiture et là encore matraqué jusqu'à l'évanouissement. Un homme en civil, à quelques mètres des agents de police, commentait ainsi la scène : « Allez-y, allez-y, soignez-moi cette racaille. »

Plus tard, à l'angle du boulevard Saint-Germain et du boulevard Saint-Michel, c'est un ressortissant nord-africain, simple badaud, qui était victime d'une violente intervention; un coup particulièrement violent lui ouvrit l'arcade sourcilière...

Enfin, deux journalistes portant leur brassard de presse devaient être légèrement blessés à coups de matraque au cours de la soirée.

Des inconnus ont cambriolé et saccagé plusieurs bureaux de la mairie de Nice

Divers incidents plus ou moins graves ont marqué jusqu'à ses derniers instants la campagne du référendum. Le plus spectaculaire a eu lieu à Nice, où des inconnus ont pénétré dans la mairie et ont fouillé et endommagé divers bureaux, dont celui du maire, M. Jacques Médecin. On compte aussi de nouveaux affrontements entre colleurs d'affiches dans diverses villes de province, qui ont fait plusieurs blessés et ont fait apparaître une fois encore l'emploi ou le port d'armes diverses par les équipes en présence.

C'est dans la nuit de samedi à dimanche que s'est déroulée la « visite » de la mairie de Nice, dont le but n'est toutefois pas encore clairement établi.

Les effets de cette action ont été découverts dimanche matin par un huissier qui effectuait une ronde de routine. Les visiteurs ont pénétré dans le bâtiment par un chantier ouvert au rez-de-chaussée de l'immeuble. Ils ont commencé par fouiller les bureaux de l'état civil, dont ils ont fracturé les serrures. Ils ont ensuite gagné la partie du bâtiment où se trouve le cabinet du maire, M. Jacques Médecin, député et conseiller général P.D.M., en défonçant le panneau d'une porte. Là, ils se sont attaqués aux pièces du secrétariat, fouillant les meubles des dactylos, puis, pénétrant dans le cabinet de M. Médecin, ils ont forcé tous les tiroirs et armoires. Ils ont emporté divers papiers, lettres, photocopies de textes politiques, et un carnet de chèques dont il ne restait que les talons. Les inconnus ont également fouillé les services de la comptabilité, le bureau du service des rapatriés et le bureau des cimetières.

M. Médecin, qui a déposé une plainte au parquet de Nice, attribue ces actes à des mobiles politiques. En attendant que soit établi l'inventaire exact des papiers et des documents dérobés, il a déclaré que, de toute façon, il ne conservait à la mairie aucune pièce originale importante de sa correspondance.

Les enquêteurs, d'après leurs premières constatations, estiment que les auteurs de cette action étaient au moins trois, et qu'ils ont dû rester environ deux heures dans les bâtiments de la mairie.

● A NICE, encore, dimanche matin, une bagarre a mis aux prises, place de l'Armée-du-Rhin, un groupe de militants communistes et des membres de l'Union des jeunes pour le progrès (U.J.P.). L'un de ces derniers, âgé de dix-sept ans, a été sérieusement blessé et est soigné à l'hôpital

Saint-Roch pour des fractures du nez et de la mâchoire. Il souffre aussi d'un traumatisme crânien. Deux de ses camarades ont été atteints plus légèrement. Selon les amis des victimes, leurs adversaires étaient munis de manches de pioche et de barres de fer.

● A GRENOBLE, M. Roland Franitch, trente-quatre ans, mineur aux houillères du bassin du Dauphiné, a été blessé d'une balle de revolver de calibre 9 millimètres, samedi soir, alors qu'il interpellait des colleurs d'affiches partisans du « oui ». La victime a été atteinte à la cheville droite. Il n'a pas été possible de retrouver l'automobile d'où partit le coup de feu, celle-ci possédant, en effet, une fausse plaque minéralogique.

● AU HAVRE, dans la nuit de samedi à dimanche, des inconnus ont brisé à coups de barre de fer les vitrines de la permanence U.D.R. de la ville.

● A MARSEILLE, samedi soir, un incident s'est produit dans le quartier de Saint-Loup. Le professeur Robert Vigouroux, chirurgien, vice-président du conseil général des Bouches-du-Rhône et militant du nouveau parti socialiste, accompagné d'un ami, M. Fabiani, a été blessé alors qu'il tentait de s'opposer à un groupe de jeunes gens en train de recouvrir avec leurs propres affiches celles de son parti. Des coups furent échangés. M. Vigouroux fut légèrement contusionné, mais M. Fabiani eut une syncope et fut transporté sans connaissance à l'hôpital de la Conception. Selon la section locale du « nouveau parti socialiste », les personnes qui ont attaqué les deux hommes faisaient partie d'un « commando U.D.R. ».

● A CHARENTON, une jeune homme appartenant au comité pour le « oui », M. Jean-Pierre Robillot, petit-fils de l'ancien maire de Maisons-Alfort, a été attaqué dans la nuit de vendredi à samedi par des adversaires politiques. Atteint de contusions, il a été transporté à l'hôpital Necker.

A la suite de cet incident, l'U.D.R. « dénonce avec indignation les agressions, tentatives d'intimidation et provocations dont ses militants ont été victimes hier et aujourd'hui de la part d'hommes de main d'extrême gauche. »

● A PARIS, le comité pour le « oui » du seizième arrondissement annonce qu'une caravane de propagande pour le « oui » a été attaquée avenue Victor-Hugo par des commandos d'Occident, qui ont endommagé six voitures et déchiré des drapeaux tricolores. Le comité pour le « oui » « élève à cette occasion une énergique protestation contre cette offense aux couleurs nationales ».

EN FRANCE

M. WALDECK ROCHET : le refus de tout pouvoir réactionnaire

M. Waldeck Rochet, secrétaire général du parti communiste français, député :

« Cette victoire témoigne, avant tout, de la profonde volonté de changement démocratique qui se forme dans notre peuple. En votant « non », notre peuple a manifesté avec éclat sa volonté d'un changement complet d'orientation politique. Devant cette volonté, aucun replâtrage ne serait admissible. En rejetant le pouvoir personnel, les travailleurs, la nation, ont exprimé en même temps leur refus de tout pouvoir réactionnaire, de toute tentative de continuer la même politique sous des couleurs différentes. »

« Dans l'immédiat, il importe de faire échec à toute tentative de continuer, au mépris de la souveraineté populaire, la politique du grand capital. La crise politique ouverte ne peut être surmontée, dans le respect des principes démocratiques, que par une solide alliance des forces ouvrières et démocratiques, base du rassemblement de toutes les énergies nationales. Le parti communiste français réaffirme solennellement sa volonté de tout faire pour contribuer à l'entente des partis de gauche et des grandes organisations syndicales et professionnelles sur un programme clair et défini d'un commun accord, à une alliance sans compromission aucune avec la droite. »

LE PARTI COMMUNISTE : il faut que se réalise l'union des forces ouvrières et démocratiques

Le bureau politique du parti communiste :

« C'est un événement très important, un grand pas vers l'élimination du pouvoir autoritaire et son remplacement par une démocratie politique et économique avancée ouvrant la voie au socialisme. »

« Pour que la volonté populaire d'un changement complet d'orientation politique s'accomplisse, il faut que se réalise l'union des forces ouvrières et démocratiques, base nécessaire au rassemblement de toutes les énergies nationales. Pour cela, le parti communiste français poursuivra ses efforts pour aboutir à la conclusion d'un programme commun fondant l'entente des partis de gauche et des grandes organisations syndicales en vue d'établir un régime entièrement nouveau correspondant aux intérêts de la classe ouvrière et de toutes les couches laborieuses, correspondant à l'intérêt national. »

LES JEUNESSES COMMUNISTES

Chez les partisans du « non »

M. MITTERRAND : que la gauche ne cède jamais à l'esprit de revanche.

M. François Mitterrand, député, ancien président de la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (F.G.D.S.) : « La victoire du « non » crée de nouvelles responsabilités à ceux qui ont demandé aux Français de relever le défi du référendum. »

« Je voudrais préciser à cet égard que ces responsabilités commandent tout le sang-froid, la sérénité et la vigilance face aux provocations possibles. »

« En parlant de responsabilités, je pense tout d'abord aux responsabilités de la gauche, qui a apporté le gros des suffrages en faveur du « non ». Pour qu'elle reste fidèle à elle-même, il faut que la gauche ne cède jamais à l'esprit de revanche contre ceux qui l'ont tant et si injustement attaquée. Il faut surtout qu'elle sache s'unir pour demain, dans la clarté et l'honnêteté de ses choix. »

« Ce qui a été le 27 avril, un réléce de sauvegarde, se transformera ainsi, et seulement de cette manière, en victoire des forces qui luttent pour la réconciliation des gauches. »

Interrogé au sujet de ses projets d'avenir, M. Mitterrand a indiqué qu'il ne voulait être que l'un de ceux qui « essaieront de transformer l'essai. »

Au sujet d'une éventuelle candidature à la présidence de la République, M. Mitterrand a précisé : « Je ne demande rien. Je ne suis candidat à rien. »

L'UNION DES CLUBS POUR LE RENOUVEAU DE LA GAUCHE : pour un candidat unique de la gauche.

L'Union des clubs pour le renouveau de la gauche (U.C.R.G.) dont le leader est M. Alain Savary :

« Les hommes qui contribuent actuellement à la création du nouveau parti socialiste doivent donner au peuple l'occasion de manifester sa volonté de progrès en lui proposant un candidat à la présidence de la République qui puisse être celui de la gauche unie. »

« L'U.C.R.G. demande aux organisations qui ont entrepris la création du nouveau parti de définir en commun dans les délais les plus brefs, la procédure qui permettra de consulter démocratiquement les adhérents du mouvement. »

M. MOLLET : je soutiendrai M. Poher contre M. Pompidou.

M. Guy Mollet, secrétaire général de la S.F.I.O. : « Le problème, dans l'immédiat, est celui de l'élection d'un président de la République. Et pour choisir entre les candidats, il faut savoir ce qu'ils pensent du rôle du président de la République. »

D'autre part, M. Guy Mollet a affirmé au micro d'Europe n° 1, à titre personnel, que, dans l'éventualité d'un second tour, si M. Pompidou restait face à M. Poher, il soutiendrait la candidature de ce dernier. Il a ajouté que, même si M. Pompidou restait face à un communiste, c'est le communiste qui aurait son appui.

M. GILLES MARTINET : affirmer l'actualité des solutions socialistes.

M. Gilles Martinet au nom de l'association Pouvoir socialiste : « La gauche est désormais placée devant un choix très clair : ou elle joue M. Poher contre M. Pompidou, ou elle assume ouvertement son rôle de principal adversaire du néo-gaullisme. Dans un cas il lui faut présenter à l'élection présidentielle deux ou trois candidats de manière à favoriser le champion du centrisme, dans l'autre elle ne doit avoir qu'un seul candidat. »

« La première attitude équivaudrait à une démission. En laissant croire que le débat essentiel est entre le gaullisme et le centrisme, les partis de gauche avoueraient leur impuissance à créer une alternative politique dans ce pays. Ils décourageraient toute la jeunesse militante sans se prémunir pour autant contre les risques d'un compromis entre les gaullistes et les centristes. »

« C'est pourquoi il faut parvenir dans les jours qui viennent à un accord sur le nom d'un candidat qui affirmerait sans ambiguïté l'actualité des solutions socialistes. »

M. BILLÈRES : le peuple français reprend en main ses destinées.

M. René Billères, président du parti radical-socialiste :

« Le peuple français reprend en main ses destinées. Il a refusé la demande de sursis du chef de l'Etat. Il s'est refusé aussi à céder à des impulsions et des mo-

M. DEFFERRE : d'abord dresser un bilan.

M. Gaston Defferre, député des Bouches-du-Rhône (S.F.I.O.), maire de Marseille :

« Ce qui a été condamné, c'est moins le contenu des réformes qui étaient proposées au peuple français que l'ensemble de la politique qui était suivie par le général de Gaulle et par son gouvernement. Cette politique, dans son ensemble, vient d'être condamnée. »

« Il va falloir faire un inventaire, un bilan, et publier ce bilan de sorte que les successeurs du général de Gaulle puissent dire au pays ce qu'il en est exactement de cette situation. Ensuite, il faudra définir des objectifs. »

M. MAURICE FAURE : un moment historique.

« La France entière a le sentiment de vivre un moment historique. Pour avoir voulu ce référendum que rien n'imposait ni ne justifiait, pour l'avoir systématiquement politisé, le gaullisme et son chef sont victimes de leurs propres excès, de leur prétention orgueilleuse, de leur exclusivisme intolérant et de leur inefficacité dans l'action. Le peuple de France vient de rejeter par son vote la conception plébiscitaire et bonapartiste du régime ; il pèse dès lors des responsabilités constructives sur les protagonistes du non (...). L'heure n'est pas aux vaines querelles, elle est à l'action et à la réconciliation. »

M. BÉRARD-QUELIN : assurer la défense de la République.

M. Georges Bérard-Quelin, vice-président du parti radical :

« La France a dit non au plébiscite. La France a refusé la confiance au général de Gaulle, puisqu'il avait lui-même donné ce sens à la consultation... »

« Les démocrates, les socialistes, tous les républicains — même ceux qui se sont pendant un temps laissés tromper par une propagande abusive — doivent se grouper autour du président intérimaire durant la courte période qui séparera le référendum de dimanche de l'élection présidentielle prochaine. Leur devoir est d'assurer la défense de la République : ils n'y failliront pas. Ils constitueront tous ensemble la démocratie de demain : une France dynamique et généreuse dans une Europe enfin réalisée. »

LE MOUVEMENT FÉDÉRALISTE EU-

M. DUHAMEL : réunir des hommes jusqu'ici séparés.

M. Jacques Duhamel, député du Jura, président du groupe parlementaire Progrès et Démocratie moderne à l'Assemblée nationale :

« Il faut que des hommes qui ont voté « non » et d'autres qui ont voté « oui » reconnaissent, sans attendre, que ce référendum ne fixe pas le partage de l'avenir. »

« ...L'avenir exige un effort de réflexion et d'action pour réunir des hommes jusqu'ici séparés et qui veulent, dans l'ordre, la liberté et la légalité, trouver les solutions aux problèmes économiques, sociaux, européens qui se posent à notre pays. Il faut maintenant qu'une équipe se forme et travaille pour construire avec un nouveau style, de nouvelles méthodes et de nouveaux choix, une France moderne qui entraîne, dans le respect des institutions, l'élan des Français. »

M. FRÉVILLE : la Constitution demeurera en vigueur.

M. Henri Fréville, maire de Rennes (Progrès et Démocratie moderne) : « Ce résultat me satisfait dans la mesure où, historien des institutions, j'ai toujours pensé qu'il était grave pour le pays d'être en constante instabilité institutionnelle. Je suis heureux à la pensée que la Constitution équilibrée de 1958 demeurera en vigueur, je suis convaincu que sa stricte application nous permettra de réaliser dans la sérénité les aménagements institutionnels souhaitables et la réforme régionale équitale que nous attendons. »

M. ACHILLE FOULD : la France gardera sa reconnaissance au général de Gaulle.

M. Aymar Achille-Fould, député de la Gironde (P.D.M.) : « Le général de Gaulle est l'homme du risque. En 1940, il a pris un risque qui a été l'honneur de la France. Aujourd'hui, usé par le pouvoir, il a pris un nouveau risque et il a perdu. Cela ne change rien à la reconnaissance que la France lui gardera. »

M. PRADEL : je crois que le « non » a sauvé la République

M. Louis Pradel, maire (centriste) de Lyon :

LE CENTRE DÉMOCRATE ET RÉPUBLICAIN : la fin d'un régime de dictature.

M. Roger Palmieri, président du Centre démocrate et républicain (qu'il ne faut pas confondre avec le Centre démocrate de M. Leclanuet) :

« Le Centre démocrate et républicain se réjouit avec tous les démocrates des résultats d'un référendum qu'ils ont subi et qui met fin à un régime de dictature qui durait depuis onze ans. »

« Le pays vient de faire preuve de volonté et de bon sens, mais la tâche de ceux qui seront les syndics de la faillite gaulliste sera difficile, car le passif est lourd. »

M. PLEVEN : le chef de l'Etat a pris des risques considérables

M. René Pleven, député des Côtes-du-Nord (Progrès et Démocratie moderne) :

« Ce scrutin ne comporte pas un très grand élément de surprise en ce qui me concerne. »

« J'ai toujours pensé qu'il était déplorable que ce référendum soit organisé dans les conditions où il l'a été, c'est-à-dire avec une seule réponse pour plusieurs questions, et que l'on ait entraîné ainsi le chef de l'Etat dans une bataille où les risques étaient pour lui considérables. »

M. BONNET : la riposte des républicains au plébiscite.

M. Georges Bonnet, ancien président du conseil, président d'honneur du parti radical socialiste : « Les Français ont répondu qu'ils n'acceptaient pas d'instituer un président de la République au pouvoir illimité. Le vote « non », c'est la riposte des républicains au plébiscite. Demain, ils démontreront par leur calme et leur sang-froid qu'ils entendent gouverner dans l'ordre et qu'ils mettent au-dessus de tout l'intérêt de la patrie. »

M. MÉDECIN : M. Poher pourrait être un réunificateur.

M. Jacques Médecin, député des Alpes-Maritimes (Progrès et Démocratie moderne), maire de Nice : « Je ne cache pas que pour moi il serait agréable que M. Poher puisse faire acte de candidature afin d'être un catalyseur, un réunificateur des éléments modérés de ce pays, c'est-à-dire ce qui constituait jusqu'à maintenant le centre et qui pourrait s'élargir éventuellement vers la gauche ou

LES JEUNESSES COMMUNISTES :

une politique qui serve les intérêts de la France.

Les Jeunesses communistes : « Les jeunes exigent que soit entreprise une politique nouvelle qui serve les intérêts de la France, satisfasse leurs légitimes revendications, leur assure une place responsable dans la vie démocratique de la nation. Une telle politique exige que soit réduit le pouvoir du grand capital. De tels changements ne peuvent être le fait de ceux qui, des années durant, ont été à son service. »

LE P.S.U. : préparer un pouvoir de transition vers le socialisme

« La victoire des « non » crée une situation politique nouvelle mais confuse. Ce n'est pas un mouvement social comme en mai-juin 1968, mais une conjonction de forces politiques fort diverses qui a produit cette crise « au sommet ». Celles-ci ne détermineront par elles-mêmes aucun changement décisif. Les solutions de rechange conservatrices, de Pompidou à Poher, trouvent un écho non négligeable dans le pays. Dans la mesure où ne s'est pas encore affirmé avec assez de force un courant socialiste vraiment révolutionnaire qui assume les objectifs sociaux du mouvement de mai, il n'est plus possible d'envisager un simple changement d'hommes ou d'équipes pour poursuivre une politique analogue à celle que le pays vient de condamner. »

« Voici la bourgeoisie prête à tout pour conserver son pouvoir. Les forces du travail doivent affirmer clairement leur volonté et leurs objectifs : c'est un pouvoir de transition vers le socialisme qu'il convient plus que jamais de préparer. Le P.S.U., pour sa part, se déclare prêt à rechercher avec toutes les forces du mouvement de mai les conditions d'une affirmation politique du courant socialiste dans la prochaine bataille, et en particulier dans celle de la campagne présidentielle. »

M. MICHEL ROCARD : une victoire ambiguë.

M. Michel Rocard, secrétaire national du P.S.U. : « Nous nous étions battus pour le « non », nous n'osions pas espérer une victoire si ample. Il faut bien être clair et comprendre que cette victoire est ambiguë. Le peuple français a voulu mettre fin à la présidence d'un vieux chef historique glorieux et respecté, mais dépassé par l'événement, et qui ne répondait plus aux problèmes du pays. Cette victoire du « non », si elle met un terme à une expérience historique, ne résout pas pour autant les problèmes de l'avenir. »

« Les jeunes exigent que soit entreprise une politique nouvelle qui serve les intérêts de la France, satisfasse leurs légitimes revendications, leur assure une place responsable dans la vie démocratique de la nation. Une telle politique exige que soit réduit le pouvoir du grand capital. De tels changements ne peuvent être le fait de ceux qui, des années durant, ont été à son service. »

LE CLUB DÉMOCRATIE ET UNIVERSITÉ : le refus d'un chèque en blanc à la droite.

Le club Démocratie et Université (membre de la Convention des institutions républicaines) : « Le « non » du peuple français marque le refus d'un chèque en blanc à la droite et à la personne du général de Gaulle. La gauche ne pourra retrouver la confiance des masses populaires que si elle peut réveiller le courant unitaire créé en 1965 par la candidature de François Mitterrand. »

« Le club Démocratie et Université appelle tous les partis de gauche et toutes les forces populaires à s'entendre au plus vite sur une candidature unique de la gauche dès le premier tour, et à mobiliser les forces démocratiques pour opposer une riposte unique aux manœuvres de la droite. Désormais, l'action continue et coordonnée des forces syndicales et politiques socialistes s'impose sans réserve. »

L'UNION DES GROUPES ET CLUBS SOCIALISTES : candidat unique de la gauche.

L'Union des groupes et clubs socialistes, qu'anime M. Jean Poperen :

« C'est dans l'union des forces populaires et de leurs organisations sur la base d'un programme de profondes transformations économiques, sociales et politiques que réside l'avenir de notre peuple... Cela signifie en premier lieu que soient définies, dès cette semaine, clairement, les bases politiques sur lesquelles sera désigné le candidat unique de la gauche à l'élection présidentielle devenue vraisemblable. »

M. MERMAZ : le rassemblement des démocrates devra s'opérer autour de la gauche.

M. Louis Mermaz, délégué général de la Convention des institutions républicaines : « Le rassemblement des démocrates de notre pays devra s'opérer autour de la gauche. Celle-ci doit intensifier son unité et provoquer l'enthousiasme de tous ceux qui croient à la liberté, au progrès et à la fraternité. »

« Si les hommes de progrès s'échappent à l'heure des grandes échéances politiques qui nous attendent, la victoire du « non » ouvrira à notre pays une ère nouvelle. »

« Les jeunes exigent que soit entreprise une politique nouvelle qui serve les intérêts de la France, satisfasse leurs légitimes revendications, leur assure une place responsable dans la vie démocratique de la nation. Une telle politique exige que soit réduit le pouvoir du grand capital. De tels changements ne peuvent être le fait de ceux qui, des années durant, ont été à son service. »

UN PILOTE ABSTENTIONNISTE

Dimanche, sur le coup de midi, un avion de tourisme volant à faible altitude effectuait des circonvolutions au-dessus des communes de la vallée de la Bièvre : Igny, Jouy-en-Josas, Bièvres...

Sous les ailes, inscrit en lettres noires très distinctes, on pouvait lire ce slogan abstentionniste : « Faites l'amour, pas la loi. »

LA C.G.T. : une profonde volonté de changement.

Le bureau confédéral de la C.G.T. :

« Ce vote n'est pas seulement la condamnation du régime gaulliste : il exprime une profonde volonté de changement dans le sens de la démocratie et du progrès social. Dans ces circonstances, d'importantes responsabilités incombent aux formations syndicales et démocratiques qui représentent l'essentiel de la majorité des Français et des Françaises ayant voté non à leur appel. »

« Il appartient à présent aux partis de la gauche et aux organisations syndicales représentatives de répondre à la volonté des travailleurs, de tous les démocrates, en unissant leurs efforts pour réaliser l'entente qui s'impose en vue de présenter l'alternative démocratique aux gaullistes. Comme elle l'a déclaré à maintes reprises, la C.G.T. est prête à toutes rencontres, toutes conversations de nature à favoriser cette union indispensable. Elle entend à cet effet les démarches appropriées. »

M. ANDRÉ MALTERRE : la Constitution doit être respectée scrupuleusement.

M. André Malterre, président de la Confédération générale des cadres (C.G.C.) : « Le pays a répondu « non » au référendum. Le mécontentement des diverses catégories sociales n'y est pas étranger. La C.G.C., quoi qu'il arrive, est hostile à toute dramatisation. La Constitution doit être respectée scrupuleusement. Les cadres, gens d'ordre, sont hostiles à toute tentative de perturbation d'où qu'elle vienne et quels que soient ses objectifs. »

LE MOUVEMENT FÉDÉRALISTE EUROPÉEN : du bon sens.

Le Mouvement fédéraliste européen a publié un communiqué dans lequel il salue « avec joie » la victoire du « non ». « Contrairement à toutes les affirmations officielles, les Français savent bien, affirme-t-il, que pour « participer » dans les régions et les communes, il faut des assemblées élues au suffrage universel direct et dotées de ressources financières effectives, des exécutifs élus ; que pour « participer » dans l'entreprise et l'économie, il faut une forme d'autogestion et une planification démocratiquement élaborée et contrôlée à tous les niveaux (...) »

Dans les syndicats

LA C.F.D.T. : pour une politique novatrice et démocratique.

Le bureau confédéral de la C.F.D.T. : « Le résultat du référendum est la preuve de l'attachement de la majorité des électeurs aux traditions républicaines et démocratiques de la nation. »

« La classe ouvrière a démontré toute la maturité dont elle sait faire preuve dans les moments forts de la vie nationale. »

« La C.F.D.T. est certaine d'être l'interprète de la classe ouvrière en affirmant que la solution à la crise politique qui vient d'être ouverte par la volonté du chef de l'Etat passe par la prise en compte de ces aspirations, c'est-à-dire par la mise en œuvre d'une politique novatrice et démocratique, sur tous les plans : politique, économique et social. »

M. BERGERON (F.O.) : les travailleurs ne souhaitent pas que leurs militants deviennent des sénateurs.

Pour F.O., M. Bergeron a déclaré : « Les résultats du référendum montrent, une fois de plus, que le président de la République et le gouvernement ont trop souvent cru pouvoir résoudre les problèmes sans suffisamment s'entourer de précautions, sans suffisamment tenir compte des réalités de la vie. Entourés d'une équipe de technocrates, qui furent souvent des courtisans, ils tinrent trop peu compte des avertissements qui leur furent prodigués. Nous constatons en tout cas aujourd'hui que les travailleurs ne souhaitent pas du tout que leurs militants deviennent des sénateurs. Ils attendent d'eux la défense de leurs intérêts et non la gestion des affaires de l'Etat. »

« Les jeunes exigent que soit entreprise une politique nouvelle qui serve les intérêts de la France, satisfasse leurs légitimes revendications, leur assure une place responsable dans la vie démocratique de la nation. Une telle politique exige que soit réduit le pouvoir du grand capital. De tels changements ne peuvent être le fait de ceux qui, des années durant, ont été à son service. »

« En tant que maire, je suis satisfait du résultat du référendum. Si le « oui » l'avait emporté, c'était en effet fini des libertés locales. Ce n'est un secret pour personne qu'il existait un projet de réforme des communes, voire des conseils généraux, qui aurait été particulièrement inopportun. »

« D'autre part, la réforme de la région telle qu'elle est prévue aurait amené des impôts nouveaux. »

« Il est faux de croire, enfin, que les préfets auraient pu résoudre tous les problèmes de la région. »

« En résumé, je crois que le « non » a sauvé la République. »

FÉDÉRATION DE L'ÉDUCATION NATIONALE : une politique sociale vient d'être condamnée.

Le bureau de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) « se félicite d'un vote qui, malgré le déferlement de la propagande officielle et le chantage au départ du président de la République, entraîne le rejet des structures corporatistes proposées qui visaient à faire disparaître le syndicalisme authentique en l'obligeant à se politiser et à s'intégrer. »

« En même temps que des projets inacceptables, c'est toute une politique sociale qui vient d'être condamnée... Il ne saurait y avoir de progrès démocratique contre les organisations des travailleurs. »

« Face à la situation nouvelle issue de ce vote, et parce que les libertés syndicales s'inscrivent dans un contexte de liberté démocratique dont elles sont inséparables, le bureau de la FEN appelle l'ensemble de ses adhérents à la plus extrême vigilance. »

M. PIERRE BELLON (Jeunes patrons) : l'événement ne doit pas faire oublier la régionalisation.

M. Pierre Bellon, président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise (ex-Jeunes patrons) : « Ce vote doit permettre de résoudre dans l'avenir, avec le concours de l'ensemble des corps intermédiaires de la nation, les vraies réformes politiques, économiques et sociales qui s'imposent à la France. »

« Demain encore plus qu'hier notre pays aspirera à une vraie régionalisation, que l'importance de l'événement politique actuel ne doit pas faire oublier. »

« Les jeunes exigent que soit entreprise une politique nouvelle qui serve les intérêts de la France, satisfasse leurs légitimes revendications, leur assure une place responsable dans la vie démocratique de la nation. Une telle politique exige que soit réduit le pouvoir du grand capital. De tels changements ne peuvent être le fait de ceux qui, des années durant, ont été à son service. »

M. SOUSTELLE : un « non » global de la France.

M. Jacques Soustelle, ancien député de Lyon, ancien ministre : « Le succès du « non », je tiens à le rappeler, n'est pas un succès partisan. Ce n'est un « non » ni de droite ni de gauche. C'est un « non » global de la France à de Gaulle. Et aucun parti ne peut se prévaloir de cet échec du référendum. »

L'ALLIANCE RÉPUBLICAINE : la victoire du bon sens.

L'Alliance républicaine, que préside M. Tixier-Vignancour : « La défaite prévue par l'Alliance républicaine et subie par le général de Gaulle est saluée comme la victoire du bon sens et de la sagesse du peuple français. » Il s'agira demain de constituer une majorité nationale et libérale susceptible de s'opposer à toutes les tentatives de prise de pouvoir d'un marxisme dépassé mais toujours destructeur. »

LE GÉNÉRAL STEHLIN (P.D.M.) : maintenant, il faut reconstruire, et ce ne sera pas facile.

Le général Paul Stehlin, député P.D.M. de Paris, estime qu'en votant « non » le peuple français « a témoigné d'une grande maturité politique ». Il ajoute : « Il est également réconfortant de constater que l'électorat a résisté à l'impudent matraquage publicitaire de l'O.R.T.F. qui a couronné son œuvre samedi soir, au cours du journal télévisé de 20 heures, par une humiliante entreprise finale de mise en condition de vote. Maintenant, il faut reconstruire et ce ne sera pas facile. L'héritage est lourd dans les domaines monétaire, économique, social et universitaire, dans le secteur de l'information comme dans celui de la politique étrangère. Il faut dans l'immédiat que la transition se fasse dans l'ordre et dans la légalité. Mais il convient également de préparer les conditions de fonctionnement durables d'une véritable démocratie. Il faut appliquer la Constitution actuelle avec un retour à l'équilibre des pouvoirs et préparer une décentralisation devenue indispensable. Le pays a le droit de compter sur le patriotisme et sur le sens de l'Etat des hommes qui, entre l'absolutisme gaulliste et le totalitarisme communiste, doivent désormais assumer les responsabilités qu'exige la continuité de la République. »

En France

LA NATION: il n'y a pas de quoi être fier.

« Il n'y a pas e quoi être fier. Certes nous savions - combien étaient fortes chez les uns la haine et chez les autres la soif de revanche. Mais nous ne pensions pas qu'ils pourraient entraîner une masse flottante de citoyens qui, en juin dernier, avait fait confiance à de Gaulle pour sauver la République et la liberté.

» Tant d'ingratitude, pour tant de motifs mesquins, confondra un jour l'historien. Celui-ci se demandera si la France méritait de Gaulle, si ce pays saigné de 1914 à 1918, défait en 1940, ramené à la table des vainqueurs grâce à l'homme du 18 juin, avait encore assez de ressort et d'énergie pour marcher sur la voie que lui montrait le grand vieillard.

» Une fois de plus, celui-ci a tout risqué, pour la France. Il pouvait attendre, dans l'immobilisme, la fin de son mandat ou le terme fixé par la présidence. Il a voulu cependant entraîner le pays vers le progrès, le façonner à l'image de son avenir, lui redonner le rôle qu'il eut en 1789, lorsqu'il proposa au monde les solutions aux problèmes qui se posaient alors dans l'univers.

» On ne l'a pas compris. Il était trop grand. Il vivait trop haut. Entre l'indépendance nationale et la T.V.A., les médiocres n'ont guère hésité. Après tout, un pays qui a congédié Clemenceau peut bien se donner le luxe — ou la honte — de chasser de Gaulle.

» Mais de Gaulle n'est pas chassé. Le message qu'il nous laisse demeure. Sa haute stature domine notre époque. S'il n'a plus la charge du destin de la France, il en demeure la conscience. »

(MICHEL HABIB-DELONCLE.)

L'HUMANITE: pris à son propre piège.

« Voici donc le chef de l'Etat pris à son propre piège. Il voulait faire plébisciter sa politique, son régime et sa personne.

» Il prétendait être l'émanation de la nation tout entière, le représentant de la légitimité. Le voici désavoué par le pays, malgré les promesses, les pressions, les artifices, le chantage. En ce dimanche 27 avril 1969, près de onze ans après son retour au pouvoir, il a obtenu moins de 40 % des voix des électeurs inscrits. Il est difficile de tromper tout le monde tout le temps.

» En fait, depuis la « divine surprise » du putsch de mai 1958 qui le porta au pouvoir, de Gaulle n'a pas cessé de perdre du terrain, si l'on considère les plébiscites qui jalonnent son règne.

» Qu'espérer maintenant ? Que très vite le pays retrouve en Europe et dans le monde la place que lui ont fait perdre les erreurs accumulées au cours du règne qui s'achève.

» La solution peut-elle être un simple replâtrage du gaullisme autour de ceux qui ont partagé les responsabilités de ces dernières années ? Cette éventualité n'est guère retenue.

» C'est un renouveau que les circonstances exigent.

(ANDRÉ GUÉRIN.)

LE FIGARO: il existe des lendemains aux lendemains...

« Nous voici donc placés devant une situation dont les intérêts des du pouvoir ont, espérons-le, déjà mesuré la gravité.

» Sur le plan social, sur le plan universitaire, sur le plan économique et, bien entendu, sur le plan financier, que de nuages amoncelés ! Certes, ils n'éclateront pas tous demain. Mais il existe des lendemains aux lendemains...

» Le référendum apparaît aujourd'hui aux yeux de tous, qu'ils aient répondu « oui » ou qu'ils aient voté « non », comme un procédé auquel nous ne sommes pas préparés, et que nous sommes incapables d'utiliser sans lui donner un sens que seules les vraies démocraties lui confèrent.

» Entendons-nous encore retentir cette grande voix qui a

suscité tant d'enthousiasmes et fait naître tant de haines ?

» Gageons qu'elle nous parlera encore même lorsqu'elle se sera tue. »

(LOUIS GABRIEL-ROBINET.)

LE POPULAIRE: c'est maintenant que les difficultés commencent.

« C'est maintenant que les difficultés commencent. (...) En reprenant en main son destin, en disant qu'il ne voulait plus que de Gaulle soit l'unique centre de la vie française, le corps électoral s'est rendu ses responsabilités. Il faut choisir entre trois voies possibles : le maintien du gaullisme par l'élection d'un candidat qui ne serait qu'une copie conforme de de Gaulle; la poursuite d'une politique économique et sociale réactionnaire en se prononçant pour un homme qui représenterait la coalition allant de M. Giscard d'Estaing à M. Duhamel; un changement réellement profond de la politique française en votant pour un candidat de la gauche démocrate et socialiste. L'élection présidentielle représente donc une nouvelle étape et un nouveau test de la plus grande importance, car elle montrera plus clairement que ne l'a fait la consultation d'hier les orientations fondamentales de l'opinion publique. »

(CLAUDE FUZIER.)

MONTREAL-MATIN (Union nationale): le monde sera plus terne.

« Les Français ont voté contre de Gaulle. S'en repentiront-ils ? (...) Le monde sera plus terne sans lui, et la France n'a rien à gagner à son départ. La France nous est chère. Ce n'est pas sans serrement de cœur que nous la voyons s'engager sur des chemins dont la destination est inconnue. La France aura un autre président, mais qui donc l'écouterait autant que de Gaulle a été écouté ? »

KOLNISCHE RUNDSCHAU (Cologne, chrétien-démocrate): l'inconcevable s'est produit.

« L'inconcevable, l'inattendu se sont produits, une majorité de Français se sont prononcés contre de Gaulle... La France, l'Europe et le monde ne sont plus ce matin ce qu'ils étaient il y a encore vingt-quatre heures. Une grande figure s'est retirée de la scène mondiale. Il reste un vide qui peut être effrayant pour beaucoup, et pour d'autres plein d'espérance (...).

» Les augures politiques ont tendance à prévoir la victoire de Pompidou, qui pourrait garantir à la France une transition sans troubles vers une nouvelle époque. »

NEW YORK TIMES (indépendant): une défaite comparable à celle d'Adenauer.

« Les historiens pourront comparer sa défaite à celle de Conrad Adenauer, qui était resté trop longtemps, ou à celle de Winston Churchill, qui fut battu alors qu'il était à l'apogée de sa puissance, mais les conditions du départ de de Gaulle sont, par certains points, plus étranges. (...) »

» Le sentiment même de sa mission et la hauteur qui lui a permis de prendre par deux fois le pays en main (...) ont finalement provoqué sa chute. (...) Sa manière de gouverner était si personnelle qu'on ne peut parler de gaullisme sans de Gaulle. Que ce soit Pompidou ou un leader de l'opposition qui sera élu, une nouvelle époque s'ouvre qui ne saurait manquer d'amener des changements fondamentaux à la fois en France et dans le rôle que joue la France dans le monde. »

L'UNITA (organe du P.C. italien): le chantage n'a pas servi.

« Les communistes ont dit leur « non » en le liant à la perspective politique d'un « oui » pour la politique unitaire de la gauche, qui seule peut faire de la défaite du régime et du licenciement immédiat du vieux général une victoire sûre de la démocratie. »

LE JOURNAL DE GENEVE: il y a deux ans on percevait déjà les fissures de l'édifice.

« Un moraliste espagnol disait que la fortune se lassait de porter toujours le même homme sur son dos. C'est la dure expérience que vient de faire le général de Gaulle. (...) »

» A vrai dire, on ne ne comprend pas pourquoi le général s'est lancé dans une telle aventure. Lui qui s'était révélé bon stratège en maintes circonstances, il a engagé la bataille dans les conditions les plus défavorables.

» Il a tenu dix ans. C'était peut-être trop. Il y a deux ans, on percevait déjà les fissures de l'édifice. Aujourd'hui s'est achevée une époque de l'histoire de France. »

(RENÉ PAYOT.)

TRIBUNE DE LAUSANNE: que l'intérim ne soit pas le chaos.

« Au-delà de l'anti-gaullisme mesquin, les nouvelles élections seront marquées par un duel entre le candidat gaulliste (M. Pompidou) et le candidat d'un centre en voie de reconstitution (M. Poher). Cette hypothèse implique un espoir que la France ne renoue pas avec les « démons du passé » et que l'intérim qui s'ouvre ne soit pas le temps du chaos. »

GAZETTE DE LAUSANNE: l'exercice solitaire du pouvoir pourrait être regretté.

« Les hommes politiques du centre (...) ont réussi à convaincre leur électorat qu'en cas de victoire du « non » il n'y aurait pas d'Apocalypse (...). C'est donc aujourd'hui ces hommes-là qui vont porter l'essentiel des responsabilités. (...) Il faut souhaiter que la Bourse sanctionne l'optimisme des hommes de l'opposition dite démocratique, et qu'à une douteuse euphorie ne succèdent d'angoissants lendemains monétaires. Alors, l'exercice solitaire du pouvoir, si aisément et hardiment critiqué aujourd'hui, pourrait être regretté par ceux qui ont pris le risque de se débarrasser d'un homme exceptionnel. »

A l'étranger

Le monde sans de Gaulle

(Suite de la première page.)

A Washington, au contraire, on craignait un coup d'Etat communiste. Nos voisins s'inquiétaient d'une contagion probable de l'agitation universitaire et ouvrière. Les Arabes et, d'une manière générale, les pays du « tiers monde » ne se seraient pas consolés de l'expulsion du seul homme d'Etat occidental qui ait véritablement manifesté de la compréhension pour leurs problèmes. Les Roumains, les Polonais, les Yougoslaves, les Tchécoslovaques, de leur côté, voyaient en lui l'apôtre de leur émancipation. Il n'est pas jusqu'aux Cubains, en dépit du rôle joué dans le soulèvement étudiant par le mythe du « Che », qui n'aient discrètement donné à entendre qu'ils verraient sans plaisir s'en aller le général, grâce auquel ils se sentaient un peu moins dépendants, pour résister à la pression américaine, du seul bon

d'un départ du président de la V^e République : Israël, où l'attitude de l'Élysée depuis la « guerre de six jours » était ressentie comme une sorte de trahison. Cette opinion n'a pu que se renforcer depuis lors, puisque le peuple hébreu a quasi unanimement interprété comme un coup de poignard dans le dos la décision prise au lendemain du raid contre Beyrouth d'appliquer un embargo total sur les armes à destination de Jérusalem. Il fait d'ailleurs peu de doute que parmi les voix qui viennent de faire défection au général de Gaulle se trouvent celles de bon nombre de juifs français qui n'ont jamais pu comprendre les motifs de son revirement à l'égard d'Israël. Certes, la diplomatie de notre pays avait adopté dans ce domaine, surtout ces derniers temps, une position beaucoup plus nuancée qu'on ne l'imagine généralement. Les

sion de la Tchécoslovaquie avait donné un coup d'arrêt brutal à la politique dont le slogan « l'Europe de l'Atlantique à l'Oural » résumait les ambitions. La crise monétaire de novembre avait fait prendre conscience de la puissance retrouvée de l'Allemagne et poussé à rechercher, pour tenter de la contrebalancer, un rapprochement avec la Grande-Bretagne : ce n'est pas parce que la fameuse entrevue du général avec M. Soames a débouché sur un malentendu, aussitôt exploité de part et d'autre, qu'il faut oublier qu'elle répondait chez lui à un désir d'engager le dialogue avec Londres. Enfin, les relations avec les Etats-Unis, presque toujours mauvaises pendant les dix dernières années, avaient, depuis l'arrêt des bombardements sur le Vietnam du Nord et plus encore depuis la visite de

que leur a fait perdre une rivalité fratricide.

Que la France, une fois amorti le choc provoqué par le départ de la scène mondiale du géant qui l'a tant agitée, s'engage dans cette triple voie avec constance, dignité, fermeté, et l'on pourrait découvrir rapidement que notre pays a d'autres moyens de se faire entendre et respecter que ceux auxquels le général de Gaulle a si souvent et si justement reproché aux autres de recourir.

ANDRÉ FONTAINE.



rain, si l'on considère les pébiscites qui jalonnent son règne (mis à part les référendums ou il fut contraint par « le vent de l'histoire » à reconnaître l'indépendance algérienne)...

» Il est évident cependant que si un coup sévère vient d'être porté à de Gaulle et à son régime, ses hommes restent en place. Même si le monarque a confirmé sa volonté de demeurer à Colombey, il serait naïf de croire que la grande bourgeoisie est disposée à céder les commandes du navire. Elle a préparé un certain nombre de solutions de rechange qui visent toutes à replâtrer le régime, à poursuivre le gaullisme sans de Gaulle et à sauvegarder les privilèges du grand capital. Dénominateur commun à tous les prétendants à la succession : touchez pas au grisbi! (...).

» La victoire du « non » doit créer les conditions pour la réalisation de cette union solide et loyale des forces démocratiques, hors de laquelle il ne peut y avoir d'autre perspective que l'enlèvement sans gloire dans les marécages de la troisième force.» (RENE ANDRIEU.)

L'AURORE : qu'espérer maintenant ?

« Ce grand homme aurait dû savoir se retirer plus tôt.

» Au souvenir de l'appel du 18 juin s'associera malheureusement celui d'une gestion économiquement et diplomatique dont les successeurs auront à réparer les énormes échecs.

» Et d'autant plus lourde sera la situation léguée qu'on l'a laissée pendant des semaines s'aggraver pour s'adonner aux joies d'une opération électorale.

De Gaulle comme Churchill...

Le départ du général de Gaulle de la scène politique rappelle étrangement celui de Winston Churchill, après la lourde défaite du parti conservateur aux élections de 1945 (1).

C'est l'homme d'Etat britannique qui a fait lui-même le récit le plus émouvant de ces heures douloureuses dans le tome VI de ses mémoires, après l'échec de la conférence de Potsdam pour sauver la liberté de la Pologne.

Le 25 juillet, Churchill rentrait à Londres pour assister au dépouillement des bulletins de vote : « Je m'endormis paisiblement ce soir-là, raconte-t-il. Cependant, juste avant l'aube, je m'éveillai en sursaut comme sous l'effet d'un choc aigu qui me causa une douleur presque physique. La conviction, jusque-là subconsciente, que nous étions battus, s'imposa à mon esprit et ne le quitta plus (...). Quand j'arrivai à la chambre des Cartes, les premiers résultats

peu moins dépendants, pour résister à la pression américaine, du seul bon vouloir des Soviétiques. Pour manifester une hostilité ouverte au régime, il n'y avait guère que quelques dépêches de l'agence Chine nouvelle; encore n'y trouvait-on aucune attaque contre le chef de l'Etat lui-même, tandis que les dirigeants de Pékin restaient muets.

En fait, un seul pays sans doute se serait vraiment réjoui à l'époque

Un style par trop militaire

Ce style par trop militaire, quel mal n'a-t-il pas fait à la diplomatie gaulliste! Il est aussi facile de blesser une nation ou un gouvernement qu'un individu. Le général de Gaulle ne s'en est pas privé. Aimant la France d'un amour dont on ne saurait mettre en doute la sincérité, il s'est persuadé une fois pour toutes que dans la jungle internationale il faut se garder de compter sur l'amitié des autres, surtout s'il s'agit de grandes puissances, et s'occuper avant tout de forcer leur respect. Ce respect, il l'avait certes gagné, en dépit des caricatures souvent féroces de la presse anglaise, américaine, allemande et, il y a plus longtemps, soviétique. Mais il l'avait gagné plus pour lui, grâce à son prestigieux passé, à sa force de caractère, à son éloquence, que pour la France elle-même. En revanche, il avait réussi à détourner de lui quantité de gens qui eussent été tout prêts à reconnaître à notre pays, dans les faits, la prépondérance en

avaient commencé à parvenir. Ils étaient défavorables, comme je m'y attendais désormais. A midi, il était clair que les socialistes obtiendraient la majorité. Au déjeuner ma femme me dit : « D'un mal sortira peut-être un bien. » « Pour le moment le bien est admirablement caché », répondis-je. »

A 19 heures, après avoir sollicité une audience, Winston Churchill se rendait au palais de Buckingham pour remettre sa démission au roi et lui conseiller de faire appel à M. Attlee. Dans un message à la nation, Churchill lui exprimait sa profonde gratitude pour l'« appui inflexible, inébranlable » qu'elle lui avait apporté tout au long de sa tâche.

J. K.

(1) Le parti travailliste, en enlevant 220 sièges, obtenait pour la première fois la majorité absolue. majorité de 70 sièges environ, supérieure à celle des conservateurs dans le Parlement précédent.

Europe, pour peu qu'il ne parût pas l'exiger en droit.

Que restera-t-il, maintenant que le général est retourné dans son village, de l'indépendance qu'il avait rendue à notre pays, à condition toutefois d'être seul à l'exercer, et du rang qu'il s'est donné tant de mal pour lui assurer? Nul ne peut mettre en doute l'intention de la majorité actuelle, si elle conserve le pouvoir, de persévérer dans la direction qu'il a tracée. En bonne logique, un Pompidou devenu président de la République devrait mettre à défendre l'orthodoxie gaulliste une persévérance d'autant plus ombrageuse qu'on le soupçonnera d'être sensiblement plus tiède que celui dont il aura recueilli l'héritage.

Il n'empêche que le propre de la diplomatie de la V^e République est d'avoir été pendant onze ans définie et mise en œuvre par un seul homme, qui considérait qu'elle appartenait à son « domaine réservé » et qui mettait à son service une énergie, une audace, un panache dont on peut bien dire, sans faire injure à personne, qu'on ne voit pas quel autre Français les réunit aujourd'hui. On serait donc tenté de croire que sans remettre en cause les orientations précédemment définies, sans demander aux Américains de revenir en France et sans réintégrer l'OTAN, une V^e République bis pourrait bien manifester dans ses relations internationales moins de dynamisme et moins d'initiative que la V^e tout court. A plus forte raison si la « troisième force » devait, selon la formule de M. Lecanuet, devenir la « première », puisque l'un de ses constants griefs à l'égard du général de Gaulle touchait l'attitude de celui-ci envers les alliés.

A vrai dire, cette évolution presque inévitable, à moins de nouveaux bouleversements internes, vers plus de souplesse à l'égard des nations atlantiques était déjà esquissée depuis un an. La révolte de mai avait à la fois affecté le prestige du chef de l'Etat et entamé le stock de devises sur lequel il s'appuyait pour faire la guerre au dollar. L'inva-

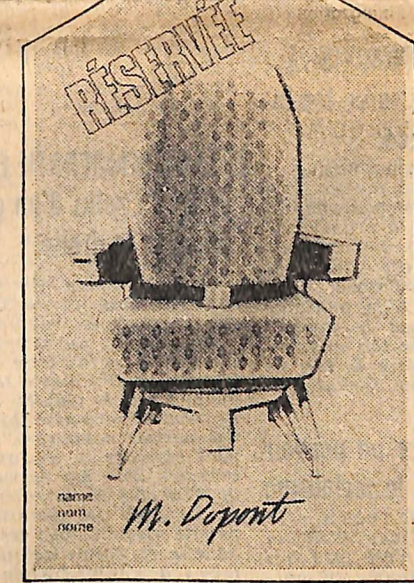
siens sur le Vietnam du Nord et plus encore depuis la visite de M. Nixon à Paris, connu une amélioration radicale.

De toute façon, c'en est sans doute fini pour longtemps des initiatives spectaculaires et de la diplomatie de mouvement que le général a pratiquée avec un succès inégal tout au long de son règne. Le dialogue soviéto-américain, la réaffirmation de la mainmise de Moscou sur son glacis européen, les difficultés de notre économie, qui ont imposé le ralentissement de la réalisation de la force de frappe, laissaient déjà peu de champ à d'autres actions que des refus hautains ou des tentatives de conciliation comme celle qui se poursuit à New-York à propos du Moyen-Orient. Au mois de juin 1968 déjà, on avait pu annoncer dans ces colonnes une éclipse au moins temporaire de notre diplomatie. Si l'on conçoit celle-ci seulement sous l'aspect des coups de théâtre, il est à craindre que l'éclipse ne se poursuive longtemps.

Une triple tâche

Ce n'est pas à dire qu'il n'y ait pas pour le gouvernement de ce pays, quel qu'il soit, une tâche importante à accomplir dans l'ordre extérieur. Il lui faut d'abord s'employer à empêcher que la crise politique ouverte par la victoire du « non » ne se transforme en crise monétaire. Pour ce faire, il est assuré de la solidarité de tous nos alliés, aussi intéressés que nous à éviter la débâcle du franc. Il faut aussi que l'action de la France en faveur du « tiers monde » soit poursuivie si l'on ne veut pas que celui-ci se voie réduit à choisir entre Pékin et Moscou.

Il faut enfin remettre sur le métier la toile de Pénélope de l'Europe. C'est sur ce point, en effet, que l'histoire sera sans doute la plus sévère pour le général de Gaulle. En exaltant l'esprit national comme le seul moteur de l'activité politique, il n'a pas seulement contribué à le réveiller chez notre grand voisin d'outre-Rhin, qui en a fait, dans le passé, bien mauvais usage. Il a ralenti le courant qui poussait les peuples du continent à s'associer. Il n'a pas compris qu'on ne pouvait échapper à la « double hégémonie » qu'il a si souvent condamnée sans consentir certains abandons de la sacro-sainte souveraineté de l'Etat. En s'opposant avec acharnement à la candidature d'une Grande-Bretagne enfin convertie à une idée qu'elle avait auparavant, il faut bien le dire, tout fait pour saboter, il a retardé le moment où nos deux peuples pourront par leur association retrouver dans les affaires du monde la place éminente



PLACE DE LUXE RÉSERVÉE

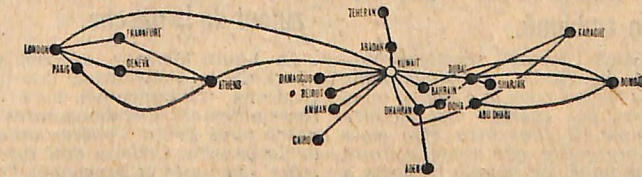
Vol direct service rapide de Paris au Moyen-Orient. Vols réguliers passagers et fret pour Koweït. Les passagers bénéficient d'une nourriture raffinée, de parcours les plus rapides, de la présence des plus agréables hôtesses de l'air, de cabines très élégantes et de la meilleure Hospitalité Arabe tout au long du voyage.

Le Service Fret de la KAC achemine sur tous les vols vos cargaisons à leurs destinations - avec rapidité et expertise.

Vols réguliers au Koweït pour transbordement vers Abadan, Aden, Abou-Dhabi, Bahrein, Doha, Dhahran, Dubai, Karachi, Bombay et Téhéran.

Pour tous renseignements sur les vols KAC, téléphonez KAC au 704 68-56.

25, Avenue Paul Doumer, Paris (16^eme).



KAC

KUWAIT AIRWAYS CORPORATION

RÉACTIONS A L'ÉTRANGER

EUROPE DE L'OUEST

LONDRES : expectative inquiète

De notre correspondant particulier HENRI PIERRE

Londres, 28 avril. — *Expectative inquiète* : telle semble être, brièvement résumée, la réaction des Britanniques devant un événement qui a surpris et déconcerté les adversaires les plus déterminés du président de Gaulle. C'est que, depuis des années, le général de Gaulle est entré dans la vie des Anglais, provoquant beaucoup d'indignation et d'irritation, mais il était un adversaire familier et, dans l'ensemble, respecté. Bref, il faisait partie, dans une certaine mesure, de l'histoire de la Grande-Bretagne, et c'est pourquoi on a nettement senti ici que son départ était un événement historique et ouvrait « une nouvelle page dans l'histoire non pas seulement de la France, mais de l'Europe et du monde occidental », selon la formule du *Times*. Nombreux sont ceux qui, en plus de l'hommage rendu à la personnalité, « un courageux patriote » (*Guardian*), « un homme remarquable » (*Telegraph*), « un homme d'une stature intellectuelle et morale exceptionnelle » (*Express*), évoquent le destin parallèle de Churchill, rejeté par les électeurs en dépit des services rendus au pays.

Mais c'est évidemment l'avenir qui intéresse au premier chef les Britanniques. Ils craignent que la France ne connaisse une période d'incertitude qui aurait de sérieuses répercussions sur le marché des changes. Déjà, on s'attendait à une première journée difficile pour le franc et le sterling. Aussi bien, le *Financial Times* ne mâche pas ses mots : « Dans l'intérêt de la France et du sterling, il faut espérer que la période d'incertitude sera courte... »

L'autre point d'interrogation concerne la politique étrangère de la France et plus particulièrement sa politique européenne. Certains se demandent si, en fin de compte de Gaulle à Colombey ne sera pas plus gênant que de Gaulle à l'Élysée, et, tout en admettant que M. Pompidou le cas échéant se montrerait plus souple, le *Financial Times* rappelle « qu'il partage beaucoup de vues fondamentales de son maître et pourrait être aussi entêté que lui sur les problèmes de l'alliance atlantique, du système monétaire international, de l'intégration de l'Europe et de l'entrée de la

Un titre du *Daily Express* exprime brutalement les préoccupations majeures des Britanniques : « Sera-t-il plus facile de vivre avec la France? »

Le *Times* note à cet égard que « la carrière politique du général était terminée, mais ses idées et, en fait, sa présence continueront à jouer leur rôle dans les affaires françaises pour les années à venir ». Et il ajoute : « L'Angleterre et les autres pays occidentaux seraient absurdes de se réjouir. Il leur faut reprendre les vieilles relations et les nouvelles tâches avec une nouvelle détermination, à un moment très difficile ».

Du côté officiel, on ne pense pas que le départ du président de Gaulle entraînera automatiquement une amélioration des relations franco-britanniques. Au sujet de l'entrée éventuelle de la Grande-Bretagne en Europe, on craint qu'un gouvernement plus faible n'hésite davantage à favoriser une telle démarche. Et si au président de Gaulle doit succéder « un gaullisme sans de Gaulle », il y a peu de chances pour que la position fondamentale de la France évolue à cet égard. C'est pourquoi, si on veut bien admettre au Foreign Office que les perspectives s'éclaircissent, on ajoute qu'aucune nouvelle initiative britannique n'est envisagée. Il faut laisser, dit-on, la situation se « décanter », en tout cas attendre un certain temps pour savoir si, et comment, la politique étrangère de la France sera affectée par le départ de son principal architecte et exécutant. A cet égard, le *Guardian* rappelle que « l'entêtement personnel » de de Gaulle n'était pas le seul obstacle à l'entrée de la Grande-Bretagne dans une Communauté économique européenne divisée par le nationalisme et compromise par le mauvais fonctionnement de son organisation dans le domaine agricole.

BONN : le général a fortifié l'amitié franco-allemande

De notre corresp. particulier ROLAND DELCOUR

Bonn, 28 avril. — L'Allemagne fédérale a été prise de court par la défaite du général de Gaulle. Ni le gouvernement ni la presse allemande, à l'exception peut-être de *Die Welt* (chaîne Springer), dont le rédacteur en chef, ancien correspondant à Paris, M. Lothar Ruehl, avait consacré à la fin de la semaine dernière un long article à M. Pompidou, successeur possible, n'avaient prévu ce dénouement. Tout le monde à Bonn en sera plus ou moins abasourdi.

Les deux chaînes de télévision elles-mêmes ont dû improviser des programmes spéciaux, la première avec son correspondant à Paris, M. Scholl-Latour, la seconde avec la collaboration notamment de M. Claude Bourdet. Une interview de M. Alain Poher, réalisée quelques heures auparavant, lui fut d'un grand secours.

Du côté gouvernemental, la seule réaction enregistrée jusqu'ici a été une déclaration du secrétaire d'Etat chargé de l'information, M. Diehl, qui lui a été visiblement arrachée par les agences de presse. « Il faut espérer que la France surmontera un changement aussi radical sans ébranlement de sa stabilité intérieure. Quant aux effets en politique étrangère, il faut attendre. Au cas où le général de Gaulle tirerait du vote les conséquences annoncées par lui, un grand homme d'Etat prendrait congé de la politique internationale. L'Allemagne doit au général de Gaulle un grand merci parce qu'il a fortifié l'amitié franco-allemande à tel point que, pour les deux nations, indépendamment du changement de majorité et de gouvernement, cette amitié est devenue une part fondamentale de la politique commune pour l'Europe et pour la paix. »

Die Welt de lundi publie un titre énorme sur six colonnes : « Le général de Gaulle démissionne. La France devant le grand tournant. » Dans son commentaire, le journal attribue la défaite du général à une « faute

capitale dans l'appréciation de l'humeur populaire et de l'effet de ses menaces ». Il voit dans cette défaite la revanche de la classe des politiciens tant méprisés par le général de Gaulle. Pour l'avenir, le commentateur laisse prévoir, outre une candidature Pompidou à la présidence de la République, l'entrée en lice de M. Poher « en qualité de candidat des droites modérées et peut-être aussi des socialistes ».

Le *General Anzeiger* (libéral, de Bonn), après avoir fait les mêmes constatations sur l'inefficacité des menaces du général de Gaulle, affirme : « La France et les Français ont actuellement d'autres soucis que l'installation de provinces et une amputation supplémentaire du système parlementaire, devenu de toute façon exsangue... Le chef de l'Etat, à moitié aveugle, avait de plus en plus perdu le contact avec l'époque et avec son peuple. La France s'était fatiguée de son style monarchiste, de ses grandioses perspectives d'avenir, de son mépris souverain de la volonté populaire et de sa conception personaliste de la politique. » Les partisans s'étaient de toute façon préparés à cette éventualité, remarque ensuite le journal, qui attribue les plus grandes chances à M. Pompidou. « La relève peut se dérouler sans crise », conclut le commentateur.

La *Bonner Rundschau* (chrétien démocrate de Bonn), sous la signature de son correspondant à Paris, le comte Kaveneck, après avoir parlé du départ du général comme « de l'inconcevable, de l'inattendu », écrit : « Il reste un grand vide qui peut être effrayant pour beaucoup, mais pour beaucoup d'autres plein d'espoir. » « Que va-t-il se passer maintenant ? se demande l'éditorialiste. Les augures politiques, qui se donnent ce soir libre cours, ont tendance à croire à une victoire de M. Pompidou qui garantirait à la France la transition si troublée vers une nouvelle époque. »

AMÉRIQUE DU NORD

WASHINGTON : une nouvelle pause dans les relations franco-américaines

De notre correspondant particulier ALAIN CLÉMENT

Le refus du référendum va fatalement provoquer une pause dans les relations franco-américaines. Nous nous souvenons de ce que nous disaient, dès 1964, les responsables américains, déplorant l'éloignement croissant entre Washington et Paris : « Plus les deux côtés attendront, plus laborieuse sera la reprise. » Leur pessimisme avait malheureusement raison. Le général de Gaulle devait rendre sa visite à M. Nixon en janvier ou février 1970. Il y aurait eu alors plus de huit ans qu'un président américain et un président français n'avaient pas conféré sur les bords du Potomac. On peut certes s'inventer une consolation en pensant que dans les circonstances prévalant dans l'intervalle ils n'auraient rien eu de substantiel à se dire. Mais, au vingtième siècle, faut-il tant de certitude et de cérémonie pour se rendre visite entre riverains et alliés dont les raisons

OTTAWA : l'homme du « Québec libre » prend sa retraite.

(De notre corresp. particulier.)

La démission du général de Gaulle n'a donné lieu à aucun commentaire officiel à Ottawa, mais les milieux gouvernementaux canadiens ne cachent pas une certaine satisfaction de voir l'homme du « Québec libre » prendre si rapidement sa retraite. Ils espèrent qu'il sera désormais possible d'améliorer les rapports franco-canadiens, particulièrement mauvais depuis deux ans. L'occasion est bonne, laisse-t-on entendre à Ottawa, de replacer l'ensemble des rapports avec la France dans un cadre plus serein et plus conforme à la réalité constitutionnelle du pays.

À Québec, en revanche, on s'inquiète pour l'avenir de la coopération.

sont d'ailleurs de plus en plus vulnérables ?

Le temps va très vite. Le général de Gaulle en était à son quatrième président américain. Il se retire au moment même où il était parvenu à rétablir un courant d'échanges avec la Maison Blanche. Toute succession implique forcément une certaine crise d'autorité pour la France, mais les Etats-Unis, eux-mêmes rentrés dans une transition tapageuse et douloureuse où les universités se « prennent » et se lâchent d'ailleurs comme des châteaux de sable, en font assez depuis quelques mois pour ne pas trop s'émouvoir des péripéties de l'après-gaullisme.

Le seul problème qui puisse éventuellement se poser sérieusement à brève échéance est celui de la stabilité du système monétaire international. L'avenir du franc inquiétait déjà les experts américains depuis plusieurs semaines. Ils redoutaient une dévaluation à chaud dans le courant de l'automne qui eût entraîné une révision générale des parités à laquelle ils ne sont pas plus prêts que leurs interlocuteurs européens. Une panique des porteurs de francs, des mesures précipitées pour l'enrayer, de la part de Paris, porteraient M. Nixon à des réactions qui ne sont nullement dans ses plans de redressement graduel et concerté. Il fêtera jeudi le centième jour d'une administration dont il a dit qu'il préférerait la juger en termes d'années que de jours et pourra se flatter d'avoir doublé ce cap sans éclat peut-être mais sans accroc non plus. Jusqu'à présent, la chance a favorisé sa prudence et la sagacité de son entourage. Le départ d'un homme qu'il considérait certainement comme la pièce maîtresse de l'échiquier européen le contraindra malgré lui à prêter plus d'attention qu'il ne le désirait dans l'immédiat à ce qui va surgir des trottoirs et des couloirs de Paris.

EUROPE DE L'EST

BELGRADE : la France sera-t-elle encore un pilier de la paix ?

MOYEN-ORIENT

ISRAËL : vive satisfaction

(Correspondance particulière)

tique plus néfaste ne pourra

NATIONS UNIES : perplexité sur l'avenir de la politique extérieure française.

De notre corresp. particul.

LA HAYE : le prochain président ne devra plus chercher à atteindre l'inaccessible.

(De notre corresp. particulier.)

La Haye, 28 avril. — Les journaux hollandais de lundi donnent la vedette aux résultats du référendum en France. Pour le *Telegraaf* (indépendant), le président de Gaulle, qui pendant plus de dix ans a marqué de son empreinte la France et l'Europe, a trouvé dans ce scrutin son Waterloo. Le prochain président, conclut son éditorial, n'aura pas pour l'aider les qualités parfois magiques de son prédécesseur. Ce sera vraisemblablement M. Pompidou, qui aura à poursuivre l'œuvre du général mais qui devra renoncer à essayer d'atteindre l'inaccessible. Le *Volkskrant* (catholique de gauche) parle du fossé qui s'était peu à peu creusé entre les visions de de Gaulle et la réalité française. « *L'homme qui, sur le plan international, a conquis une si prodigieuse notoriété parce qu'il pouvait dire non si majestueusement*, écrit le journal, *doit disparaître dans le grenier de l'histoire, seulement parce que le petit Français a tenu un petit « non » entre le pouce et l'index.* » — J. F.-F.

AFRIQUE

DAKAR : risque de relance de l'agitation.

(De notre correspond. particul.)

Dakar, 28 avril. — Ainsi que le gouvernement le craignait depuis quelques jours, la crise politique née de la grève scolaire et universitaire qui se poursuit depuis plus d'un mois au Sénégal, risque d'être aggravée par l'effet que ne va pas manquer de produire sur l'opinion publique l'annonce du résultat du référendum en France. Comme la plupart des chefs d'Etat des anciennes colonies françaises d'Afrique, M. Senghor a ostensiblement affiché ces dernières années son attachement au général de Gaulle, dont le départ, pense-t-on, va priver le chef d'Etat sénégalais de son principal protecteur.

Les grévistes vont sans doute trouver dans la situation nouvelle ainsi créée un encouragement, et certaines personnalités craignent un changement de majorité au sein de l'Union nationale des travailleurs du Sénégal qui, ces dernières semaines, tout au moins au niveau de ses dirigeants, avait fait preuve d'une fidélité remarquable au régime.

P. B.

De notre correspondant particulier PAUL YANKOVITCH

Belgrade, 28 avril. — Bien que la presse ait annoncé ces derniers jours que les chances du « oui » s'amenuisaient rapidement, les résultats du référendum ont néanmoins causé une vive surprise. Annoncés en première page lundi matin sur plusieurs colonnes (les rédactions ont achevé plus tard que de coutume la mise en page de leurs dernières éditions), ils sont l'objet principal des conversations dans les transports en commun, les bureaux et les entreprises.

Le référendum étant considéré comme une affaire de politique intérieure française, il n'y aura probablement pas de commentaires officiels. Pour les observateurs un changement d'une telle portée comporte naturellement des imprévus, mais, estime-t-on, les difficultés éventuelles peuvent être surmontées si les forces démocratiques font preuve d'unité et respectent scrupuleusement la volonté exprimée par les électeurs.

« De Gaulle s'en va », titre *Politika* sur trois colonnes. Ce quotidien est le premier à publier à ce sujet un éditorial, dans lequel il est dit notamment : « Dans sa lutte avec les partis politiques, qu'il avait tendance à sous-estimer, le général a

perdu. Il avait trop confiance en sa popularité et était trop obnubilé par ses grandes visions, par ses idées sur la grandeur de la France et sur l'Europe de l'Atlantique à l'Oural pour croire que le peuple lui tournerait le dos. »

Politika considère cependant que le général de Gaulle avait eu d'importants succès sur la scène internationale, mais qu'il n'a pu obtenir un résultat définitif, sa politique ayant été soumise « à sa conception de la grandeur française ». Sur le plan intérieur, il s'était bercé de l'« illusion » de pouvoir réconcilier le capital et le travail, « idée qui n'a été acceptée ni par l'un ni par l'autre. Et c'est ainsi qu'il s'en va sans avoir terminé aucune des deux batailles qu'il avait menées ».

« Le retrait du général de Gaulle, conclut le principal quotidien belgradois, est néanmoins un événement important qui dépasse les frontières de la France et suscite incontestablement dans ces premiers moments pas mal d'incertitude. Par sa politique indépendante, la France de de Gaulle a été un des piliers les plus sûrs de la paix en Europe et dans le monde. Le sera-t-elle demain ? C'est à voir. »

VARSOVIE : une certaine déception

De notre correspond. particulier BERNARD MARGUERITE

Varsovie, 28 avril. — Le résultat du référendum, que la presse polonaise annonce lundi sous les titres : « De Gaulle s'en va » et « La fin d'une époque », a provoqué une grande stupéfaction en Pologne. Personne n'imaginait que le général de Gaulle, surtout après les élections législatives de l'an dernier, puisse être battu. La presse n'avait d'ailleurs consacré que peu de place à la campagne précédant le vote, et le correspondant à Paris d'un grand journal varsovien laissait encore prévoir dimanche (en se fondant sur de curieux « derniers sondages ») la victoire du « oui ». Il ajoutait d'ailleurs que seuls le désintéressement des Français pour l'événement et un fort pourcentage d'absentions pourraient mettre le président de la République en échec...

Il est manifeste que cette déception s'accompagne d'une certaine déception dans la majorité de l'opinion polonaise. On est ici très attaché à celui qui demeure pour tous le chef de la Résistance

française face à l'ennemi commun. Dans les milieux politiques, il est vrai, on était revenu ces derniers temps de quelques illusions que certains s'étaient faits à l'égard du général de Gaulle. On avait vu, avec regret, la France refuser de signer le traité de non-prolifération nucléaire, entreprendre un certain rapprochement avec les Etats-Unis, adopter une attitude réservée à l'égard du projet de conférence européenne. Mais on lui gardait gré de freiner efficacement la marche vers l'intégration de l'Europe occidentale. Un des principaux commentateurs polonais nous disait d'ailleurs : « Nous avons compris que le général de Gaulle est anti-communiste et pro-atlantique, mais l'ancien chef de la Résistance française est aussi fondamentalement anti-allemand. Cela est pour nous plus important que tout le reste, et nous ne voyons pas d'autre homme politique français qui puisse à cet égard nous donner autant de garanties. »

Jerusalem, 28 avril. — La démission du général de Gaulle suscite une vive satisfaction en Israël. Des signes de joie s'étaient manifestés dès dimanche soir, au fur et à mesure qu'étaient connus les résultats du scrutin. Les quotidiens israéliens de lundi matin annoncent : « De Gaulle battu », « De Gaulle démissionne ». Trois journaux gouvernementaux commentent l'événement. Selon *Davar* (travailliste), « le résultat du scrutin prouve que les Français n'ont plus peur de l'épouvantail du chaos agité par le gaullisme ». *Al Hamishmar* (Mappam) écrit : « L'homme qui a montré son hostilité à Israël et a ajouté une nuance d'antisémitisme à son attitude laisse la place à un nouveau régime. Sans savoir à l'heure actuelle qui sera le successeur de Charles de Gaulle, nous souhaitons qu'il ouvre une nouvelle page dans les relations franco-israéliennes. » *Hayom*, du front du Gahal (droite nationaliste), espère que le départ de de Gaulle n'amènera « ni l'avènement du communisme en France ni le retour à l'anarchie de la IV^e République ». La France, estime ce journal, peut rester gaulliste sans de Gaulle, qualifié par l'éditorialiste de « dominateur et sûr de lui-même ». *Maariv* (le journal du soir de grand tirage) écrit qu'Israël se réjouit de la chute du général, car dans les domaines politique, militaire et économique, il a mené une politique « méchante ». « Une poli-

Consternation dans les pays arabes

De notre correspondant particulier EDOUARD SAAB

Beyrouth, 28 avril. — C'est avec la plus vive consternation que l'opinion publique arabe, et tout particulièrement au Liban, a appris l'échec au référendum du général de Gaulle.

Plusieurs journaux s'interrogent ce lundi matin sur l'opportunité de ce référendum, qui, selon eux, n'avait pu, de raison d'être, puisque le parti du général l'avait emporté haut la main aux élections législatives. Interrogé sur la portée de l'événement, un ancien ministre s'est contenté de nous répondre en invoquant ce proverbe arabe : « Une faute du général malin en vaut mille... »

C'est d'abord le personnage de de Gaulle que les Arabes regrettent. Le fait de perdre le seul et dernier ami qui leur restait parmi les grands de ce monde pourrait être de nature à compromettre une solution politique préconisée par les quatre puissances, « et dont la valeur et l'équité étaient en quelque sorte garanties par le promoteur de cette initiative », nous a précisé M. Michel Eddé, ancien ministre de

l'information. Pour tous les observateurs, la victoire des « non » pourrait provoquer indirectement un raidissement du côté arabe, qui ne serait pas sans conséquence sur le plan intérieur libanais. Les partisans de la guérilla risquent à présent de resserrer leur étau sur le gouvernement de Beyrouth sans que celui-ci puisse continuer à compter sur un allié à qui les Etats arabes ne pouvaient rien refuser.

M. RYAD : je regrette profondément et infiniment.

Le Caire, 28 avril (A.F.P.). — « Je regrette infiniment et profondément la démission du général de Gaulle, qui était une personnalité mondiale », a déclaré à l'A.F.P., en apprenant la nouvelle, le ministre égyptien des affaires étrangères, M. Mahmoud Ryad.

« Nous souhaitons, a-t-il poursuivi, que la France puisse sortir de cette crise de la façon la plus salutaire. »

PHILIPPE BEN

L'hypothèse d'un départ du général de Gaulle dominait tous les sujets de conversation, dans les couloirs des Nations unies, depuis déjà une semaine. Les plus attristés par cette éventualité, mais aussi les plus enclins à l'envisager, étaient les diplomates d'Afrique francophone. « Nous sommes plus gaullistes que des gaullistes français », déclarait un Gabonais ayant des responsabilités importantes, pour qui Charles de Gaulle a été l'homme qui « a décolonisé cette partie d'Afrique sur laquelle il exerçait son contrôle ». Cette opinion semblait partagée par d'autres représentants des anciennes colonies françaises, aussi bien par ceux qui furent autrefois des dignitaires de la IV^e République que par des jeunes qui n'ont jamais connu de domination française.

Les représentants arabes, eux, semblent non moins chagrinés par le départ du général de Gaulle, mais le cachent davantage, à l'exception d'un diplomate arabe qui a été jusqu'à déclarer que le départ du général de Gaulle était la plus grave défaite arabe depuis la guerre des six jours. Les Algériens, pour leur part, s'interrogent plus particulièrement sur l'avenir de leurs relations avec la France.

La plupart des diplomates de l'O.N.U. ne s'attendent pas, cependant, à une évolution rapide de la politique étrangère française. Nombre d'entre eux se bornent à rappeler que l'évolution de l'attitude française, s'agissant du conflit israélo-arabe notamment, avait été presque exclusivement le fruit d'initiatives personnelles du général de Gaulle, franchissant souvent des limites au-delà desquelles même M. Couve de Murville — considéré ici comme nettement pro-arabe — ne se serait guère engagé.

Dans le camp de ceux qui regrettent le départ du général de Gaulle, on peut inclure le secrétaire général, M. Thant, pour lequel le président de la République avait été, ces dernières années, un allié précieux. Mais il y a des diplomates qui se réjouissent ouvertement de l'issue du référendum : les Nigériens, les Guinéens et certains autres Africains francophones, pour qui de Gaulle était surtout « un ami des racistes sud-africains ». Quant aux représentants des pays communistes, soviétiques et polonais surtout, ils ne cachaient guère avant le référendum leur préférence pour une victoire du « oui », en dépit de leurs sentiments pour les communistes français.

DIX ANS ET DIX MOIS

Le 14 mai 1958, dès 7 heures du matin, une DS noire franchissait le portail de la Boisserie, à Colombey-les-Deux-Eglises, et empruntait à grande vitesse la route de Paris. Comme il le faisait chaque mercredi régulièrement depuis six ans, le général de Gaulle allait passer la journée dans la capitale.

Depuis quelques semaines il avait reçu, soit à la Boisserie, soit dans son petit bureau de la rue de Solferino, beaucoup de visiteurs, plus qu'à l'habitude, presque autant qu'autrefois. Certains d'entre eux — MM. Soustelle, Delbecq, Roger Frey, Edmond Michelet et surtout Michel Debré — lui avaient paru soudain réveillés, presque exaltés : la IV^e République, assuraient-ils, allait s'effondrer, la route du pouvoir allait s'ouvrir, l'appel à de Gaulle était imminent... Lui n'y croyait guère. Depuis la nuit passée, cependant, qui avait vu l'émeute montrer le poing à Alger, lorsque l'armée avait rejoint les civils insurgés, et lever le petit doigt sur les Champs-Élysées à l'heure même où l'Assemblée nationale accordait l'investiture au seizième président du conseil du régime, M. Pierre Pflimlin, il lui semblait bien que quelque chose était en train de bouger. Simple péripétie ou coup d'Etat ? Bah ! songeait-il, « ils » trouveront bien le moyen de retomber sur leurs pieds une fois de plus ; et, de toute façon, je leur fais peur...

Dix-sept jours plus tard exactement, le 1^{er} juin, les mêmes dé-

putés qui venaient de confier à M. Pflimlin la direction du gouvernement pour faire face à l'émeute allaient investir par 329 voix contre 224 le général de Gaulle et lui accorder par surcroît les pouvoirs constituants. Il avait soixante-sept ans.

Dès lors sa vie allait être consacrée toute entière à fonder, diriger et incarner le nouveau régime. Après une phase d'installation, marquée par quelques gestes qui portaient en germe toute la politique, tant intérieure qu'extérieure, qui serait ensuite mise en œuvre (1^{er} juin 1958 - 8 janvier 1959), la V^e République piétinerait quatre longues années devant le problème algérien, tantôt tournée davantage vers la poursuite de la guerre (janvier 1959 - avril 1961), tantôt axée sur la recherche, puis la réalisation, enfin les conséquences de la paix (avril 1961-fin 1962). La priorité serait donnée, dans une troisième étape, à la diplomatie (début 1963-avril 1964), puis le général se préoccupait de consolider l'avenir de son régime (mai 1964-novembre 1965).

Après avoir paru hésiter, il décidait de briguer un second mandat et l'élection de décembre 1965, avec son ballottage, marquait le grand tournant du règne. Cette cinquième étape, à travers des élections gagnées de justesse en mars 1967, allait conduire à l'explosion de mai 1968 et au redressement de juin, épisodes qui portaient en germe l'aboutissement d'aujourd'hui.

loppe en liaison avec des éléments modérés et même gaullistes de la métropole : M. Jacques Soustelle, qui a quitté le gouvernement en février, sera exclu de l'U.N.R. le 25 avril. Les attentats terroristes du F.L.N. se multiplient à travers le pays.

A gauche, l'offensive des « laïques » contre la loi d'aide à l'école

retroactif au 1^{er} janvier, gagne le secteur privé. Surtout une vague de démonstrations paysannes d'une grande violence — le 11 février, trente mille agriculteurs rassemblés à Amiens se heurtent au service d'ordre et on relève plus de deux cents blessés — trouve un écho dans les institutions. Un nombre croissant de députés, qui

avait éprouvé l'impression qu'il ne se passait rien, que les problèmes n'avançaient pas, que l'immobilité était la règle.

A quel moment le président de la République a-t-il vraiment choisi de forcer l'issue du conflit et de conclure, quoi qu'il en coûte, la paix ? On a cru qu'il y était résolu quand, le 16 septembre 1959, il lançait le maître-mot d'autodétermination. Pourtant, il n'y semblait pas prêt encore, en esprit tout au moins, lorsque au début de l'été 1960 deux émissaires du F.L.N. vinrent conférer à Melun avec un général et un haut fonctionnaire : ce fut l'échec. Le référendum du 8 janvier 1961 sur l'autodétermination algérienne portait, certes, en germe la solution, mais il s'agissait d'imposer un compromis, de faire prévaloir cette « Algérie algérienne liée à la France » constamment promise, non d'accorder l'indépendance. Une véritable négociation, sur un pied d'égalité, en terrain neutre, était cependant envisagée et même préparée quand éclata à Alger, au soir du 21 avril 1961, le putsch des généraux. L'affaire était, cette fois, grave, et, deux longs jours durant, plana une menace de débarquement aéroporté, de subversion interne, où les conjurés du 13 mai étaient cette fois en posture de défenseurs de la légalité menacée. Les barricades de 1960 étaient nées de l'annonce d'une conférence de presse, le putsch de 1961 de la perspective d'une déclaration relative à l'ouverture des pourparlers de paix. Un discours, parfait, fit tomber les armes des mains des officiers rebelles après quatre jours d'illusions et d'agitation, comme un autre discours avait renversé, quinze mois plus tôt, les dérisoires barricades d'Alger. La répression, à la faveur des pleins pouvoirs aussitôt saisis, allait suivre sans retard. La négociation pouvait s'ouvrir.

l'opinion, voici qu'il appelait au poste de premier ministre un ancien membre de son cabinet de 1945, directeur de son cabinet en 1958, mais entre temps professeur, maître de requêtes au Conseil d'Etat et fondé de pouvoir de la Banque Rothschild, M. Georges Pompidou. Presque inconnu du public ce nouveau venu dont seuls quelques proches connaissaient le rôle discret et important qu'il remplissait depuis dix-sept ans déjà auprès du général, était brocardé, harcelé, tenu en suspicion. De toute façon, entendait-on, il ne resterait pas longtemps au pouvoir. Il devait y demeurer six ans et trois mois.

Pour commencer il avait reçu la mission d'élargir la majorité en faisant appel aux leaders du M.R.P. Las ! C'était oublier que tous les grands événements de ce régime dépendaient de quelques mots de son chef : un mois jour pour jour après cet élargissement gouvernemental, le général de Gaulle ironisait cruellement, au cours d'une conférence de presse, sur les partisans de l'intégration européenne. Le soir même, entraînés par leur président, M. Pierre Pflimlin, les ministres M.R.P. remettaient leur démission. Les députés de ce parti rejoignaient dès lors les rangs de l'opposition parlementaire.

Quand, après le Petit-Clamart, de Gaulle décida soudain de précipiter la réforme de la Constitution, à laquelle il songeait depuis deux ans, afin d'y introduire l'élection du président de la République au suffrage universel et direct — « Il faut faire vite, dit-il au conseil des ministres, je n'ai peut-être plus que deux mois à vivre ». — l'opposition fit le plein au Palais-Bourbon et renversa M. Pompidou. De même qu'il avait pris le contre-pied des avis qui lui étaient prodigués en renvoyant le premier ministre précédent plutôt que les députés, le général choisit cette fois, puisque l'Assemblée avait renversé le gouvernement, de la dissoudre. Le référendum constitutionnel du 28 octobre ne fut pas un triomphe, et, suivi par la majorité des votants (61,75 %) mais non des inscrits (46,44 %), le chef de l'Etat s'accorda vingt-quatre heures de méditation boudeuse. Surprise : les élections fournissent la revanche et les gaullistes ne manquent la majorité absolue que de quelques sièges, que des alliés modérés fournirent. Les suites politiques, électorales et institutionnelles de l'affaire d'Algérie s'achèvent. Avec quatre ans de retard, après avoir impatiemment attendu son heure, le général va pouvoir enfin accorder tous ses soins au dévoiement de sa stratégie à l'échelle planétaire, de sa « grande » politique étrangère.

Par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

privée prend de l'ampleur : le 13 février, le Comité national d'action laïque a lancé une campagne de pétitions et l'opposition catholique prend la défense de décrets d'application que, le 1^{er} avril, le Conseil supérieur de l'éducation nationale rejettera en bloc. L'agitation sociale née dans le secteur public, auquel le 25 février le gouvernement a accordé une augmentation de salaires de 2 % avec effet

atteignent bientôt la majorité absolue, demandent dans les formes requises, à leur président de convoquer l'Assemblée nationale en session extraordinaire.

Enfin, la première bombe atomique de fabrication française a explosé au Sahara, le 13 février, — « Hourra pour la France ! », a câblé de Gaulle aux techniciens — la seconde le 1^{er} avril. La « force de frappe » est en train de naître.

Cent vingt discours en dix semaines

Que fait pendant ce temps le général ? Pour commencer, il visite les quatre départements du Languedoc (25-28 février). A peine de retour à Paris, il s'envole pour une tournée d'inspection en Algérie (3 au 6 mars) où il parlera aux officiers d'une « Algérie algérienne liée à la France », mais les encouragera aussi à combattre énergiquement et à gagner la guerre : c'est la fameuse « tournée des potes ».

Le 18 mars, le président de la République, après avoir entendu les leaders des groupes parlementaires, signe la lettre adressée à M. Chaban-Delmas, qui exprime et motive son refus pur et simple d'appliquer la Constitution et d'admettre la réunion du Parlement. Le 23, il accueille un hôte de marque qui visitera la France jusqu'au 3 avril : M. Khrouchtchev, accompagné d'une suite nombreuse.

Le lendemain même des adieux du leader soviétique, de Gaulle quitte à son tour Paris pour Londres où il sera quatre jours durant l'hôte de la reine, en des réceptions fastueuses au cours desquelles il s'adressera au Parlement britannique. Un nouveau voyage, plus long, va suivre : le 17 avril, c'est le départ pour le Canada où la visite durera quatre jours, puis les Etats-Unis où il séjournera plus d'une semaine, recevant au Sénat une ovation inoubliable ; enfin la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane, qui accueillent ainsi pour la première fois un président de la République en exercice. Rentré

cains ou de vigneron languedociens, de parlementaires britanniques ou d'ouvriers des chantiers navals du Havre, de « dou-dous » martiniquais ou du premier ministre soviétique.

Le rythme n'est certes pas toujours aussi précipité, la hâte si grande, ni la diversité des tâches, des préoccupations et des interlocuteurs. Mais quand on étudie, jour après jour, la chronologie des six années écoulées, on s'étonne respectivement d'un tel déploiement d'énergie, d'une activité si constante de la part du chef d'un régime sous lequel, pourtant, et pendant de longues périodes, on

La paix et ses conséquences (mai 1961-novembre 1962)

C'est à Evian, le 20 mai, que débutèrent les pourparlers avec les nationalistes. Chaque soir, le ministre qui les conduisait du côté français, M. Louis Joxe, rendait compte au chef de l'Etat des propositions, prenait ses instructions et parfois demandait son aide contre les initiatives ou les impulsions de son premier ministre. La conférence se traîna ainsi jusqu'à l'été, d'Evian à Lugrin, pour se dissoudre lorsque résonna le canon de Bizerte où Tunisiens et Français s'affrontaient durement autour de la base. Il fallut ensuite renouer un à un les fils brisés, reprendre le dialogue, concéder et apaiser. Les accords consacrant

le 22 août 1962, l'O.A.S. allait tenter de tuer de Gaulle. S'il demeurait parfaitement impavide sous les balles, le chef de l'Etat n'en tirait pas moins des conclusions inattendues du second de ces attentats pour les institutions et l'avenir du régime.

On lui avait fortement conseillé, au moment du référendum de ratification des accords d'Evian, en avril 1962, de procéder immédiatement aux élections législatives.

Il avait écarté cette suggestion... et aussi celui qui l'avait faite, M. Michel Debré. A la stupeur de

venue Constitution qui donnera une priorité presque absolue.

Avait-il cru, comme certains l'ont prétendu depuis, qu'il lui suffirait de paraître pour que les armes se taisent ? A-t-il craint — non sans raison peut-être — que s'il parvenait en quelques mois, et sans payer un prix trop élevé, à arrêter la guerre les partis le chassent du pouvoir. Le péril conjuré, pour reprendre leurs jeux ? Tout porte à admettre que le pragmatisme du général, son désir de conserver le plus longtemps possible au moins deux voies ouvertes, l'ont conduit à amorcer une solution du problème algérien, sans parier sur le succès ou l'échec. De même, il fixait dès l'automne 1958, dans un mémorandum adressé au président Eisenhower et à M. Macmillan, le ton, le cadre et l'objectif de sa diplomatie atlantique, il accélérerait la recherche nucléaire, jetait les bases de sa politique européenne, et, avec la dévaluation, le retour à la libération des échanges, stabilisant durablement la monnaie. Mais, dans le même temps, c'est à l'institution du régime qu'il ap-

la plus restreinte de la République en exercice. Rentré à Paris le 4 mai, il s'absentera une journée encore de l'Elysée pour présider, le 11, au Havre, au lancement du paquebot *France*. Le 16, c'est le « sommet » est-ouest manqué de Paris, où il pousse Eisenhower à la fermeté, comme il n'a cessé de le faire tout au long de la crise de Berlin. Pendant ces dix semaines, il n'a guère cessé d'être en voyage ou en représentation; il a néanmoins présidé six conseils des ministres, qui ont pris des décisions parfois graves; a traité vingt affaires, dont plusieurs lourdes de conséquences; a multiplié les conversations diplomatiques, politiques, stratégiques sur l'Algérie, le Parlement, l'armée, la France, l'agriculture, les salaires, la politique mondiale; a prononcé au bas mot cent vingt discours, allocutions, déclarations ou harangues devant des auditoires d'industriels améri-

ins institutions, les dispositions retenues; soit en instituant par référendum en 1962 l'élection présidentielle au suffrage universel. La Constitution était brillamment ratifiée par 80 % des votants au référendum du 28 septembre, aussitôt mise en œuvre avec les élections législatives des 23 et 30 novembre, qui voyaient le parti gaulliste créé le mois précédent, l'U.N.R., faire entrer sans coup férir au Palais-Bourbon plus de députés que n'en avait jamais compté aucun groupe parlementaire sous les précédentes Républiques — mais manquer néanmoins la majorité absolue. Elle permettait la désignation par un collège de notables, le 21 décembre, du général comme président de la V^e République. Le 8 janvier, tandis que le dernier président de la IV^e, M. René Coty, se retirait, de Gaulle entrait à l'Elysée. et le jour même désignait comme premier ministre son fidèle compagnon Michel Debré, qui devait demeurer trois ans et trois mois à la tête du gouvernement. La V^e République commençait.

reprendre le dialogue, concéder et apaiser. Les accords consacrant l'indépendance algérienne, le cessez-le-feu, le retrait progressif de la France de ce pays et du Sahara étaient enfin signés le 18 mars 1962. Six mois difficiles et politiquement mouvementés allaient suivre. L'activisme n'avait pas désarmé. Tandis que l'Algérie entrait dans une longue période de troubles où les violences terroristes allaient se poursuivre dans la phase d'incertitude et de rivalités politiques que traverserait le pays à partir du 1^{er} juillet, date de la proclamation de l'indépendance, les attentats se multipliaient en métropole ou les « nuits bleues » ponctuées d'explosions alternaient avec les assassinats. Par deux fois, en minant d'abord la route qu'il devait emprunter le 8 septembre 1961 près de Pont-sur-Seine, puis en prenant sa voiture sous le feu croisé d'un commando au Petit-Clamart, le

Diplomatie (décembre 1962-mai 1964)

Cette diplomatie enfin libérée de la contrainte algérienne et auroolée d'un quadruple prestige au départ — l'indépendance des pays de la Communauté, l'importance relative de l'aide que leur apporte la France, la possession de l'arme nucléaire et une certaine forme d'indépendance agressive à l'égard des alliés occidentaux — va s'engager simultanément dans plusieurs directions. La conférence de presse du 14 janvier 1963 apporte deux refus tranchants : non à l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, non à la force multilatérale proposée par les Etats-Unis. Huit jours plus tard exactement, le général de Gaulle, dans un geste théâtral et de sa part peu habituel, donne l'accolade au vieux chancelier Conrad Adenauer : ils viennent de signer le traité d'amitié franco-allemand, couronnement d'une longue œuvre de réconciliation.

bodge, dont il recevra avec faste le jeune souverain à Paris en visite officielle au début de 1964. Surtout il prépare de longue main la reconaissance de la Chine populaire, qui intervient en janvier 1964. Il songe à se rendre un jour dans plusieurs de ces pays lointains.

Au cours de l'année 1963 et des premiers mois de 1964, la politique extérieure gaulliste se développera aussi vers d'autres horizons. Vers le Sud-Est asiatique : pendant l'été, le président de la République lance à grand fracas l'idée de la neutralisation du Vietnam. Il accorde une attention toute spéciale — et des crédits relativement importants — au Laos et au Cam-

Il songe aussi à visiter l'Amérique latine et entame par le Mexique ce nouveau chapitre de sa politique. En automne 1964, ce sont les dix Républiques d'Amérique du Sud qui l'accueilleront triomphalement. Il s'est rendu aussi en Iran, puis en Grèce, tandis que son premier ministre visitait la Turquie, et ils ont caressé un moment l'espoir d'arbitrer le conflit chypriote.

Mais dès le début de 1964 déjà la grande diplomatie commençait à lasser. Le plan Fouchet d'union politique de l'Europe n'avait pas abouti. Les menaces d'inflation, leurs séquences sociales, comme la grève des mineurs de mars 1963, avaient à diverses reprises détourné des affaires extérieures — le temps de mettre en place en septembre un « plan de stabilisation » qui deviendrait un élément quasi permanent de l'administration du pays.

L'avenir était de nouveau offert et d'autres projets retenus, d'autres idées agitées.

Fonder l'avenir (depuis avril 1964)

Cet avenir, il fallait le fonder. De Gaulle a toujours aimé être porté par la recherche d'une solution à quelque grande affaire nationale. Pendant six mois il avait été ainsi absorbé par la volonté d'établir solidement son pouvoir et d'en fixer le cadre. Puis il avait mené quatre années durant une dure partie pour achever la décolonisation, ramener l'armée dans la discipline et résoudre le problème algérien. La « grande » politique étrangère avait pu servir un moment d'aiguillon ou pimenter la vie quotidienne, mais elle avait déçu. Après une phase de découragement, voici qu'il retrouvait une raison de s'enthousiasmer, de calculer, d'agir : établir son régime pour qu'il lui survive, fonder durablement un pouvoir indépendant des fluctuations électorales et des humeurs des Français, si changeants. Faute d'une monarchie, pourquoi ne pas instituer un système qui permette aux succèsifs « hommes de la nation » de se transmettre, comme un « témoin » dans une course de relais, la magistrature suprême sous réserve d'une ratification populaire ?

prudentes, par gestes symboliques soigneusement dosés, le général donnait à entendre qu'il avait choisi son dauphin : le premier ministre. Etait-ce exactement de Georges Pompidou qu'il s'agissait ou du chef du gouvernement es qualités en quelque sorte ? En d'autres termes, voulait-il indiquer que, son plus proche collaborateur étant le premier ministre, celui-ci, quel qu'il soit, lui paraissait le plus apte en cas de malheur à assumer sa succession ?

Une échéance rendait ces préparatifs plus urgents, plus concrets aussi, et donnait à l'entreprise cette allure de lutte et de conquête qui en fait l'intérêt. L'élection présidentielle de décembre 1965 était une charnière ; il fallait en profiter. Par touches

Et surtout, s'effacerait-il à son profit ou déciderait-il finalement de briguer lui-même, à soixante-quinze ans, un nouveau mandat de sept ans ?

Le « suspense », savamment entretenu, allait durer plus de dix-huit mois. Le 31 janvier 1964, interrogé à une conférence de presse où il venait de décrire le président de la République comme l'unique source de tout pouvoir, il s'en tirait par une boutade. Puisque la candidature de M. Defferre avait été lancée avant d'être annoncée sous l'étiquette publicitaire de « M. X », il répliquait : « Hé bien ! M. X, ce sera le général de Gaulle. » Affectant d'être indifférent aux premiers remous de la pré-campagne présidentielle, il poursuivait la mise en œuvre de sa politique extérieure, s'entretenant notamment le 13 mars, près de Paris, avec M. Ben Bella ; dans

La poursuite de la guerre d'Algérie (janvier 1959-avril 1961)

Ceux qui avaient cru à une fin rapide de la guerre d'Algérie s'étaient bien trompés : elle devait se poursuivre plus longtemps sous de Gaulle — près de quatre ans — qu'elle n'avait duré déjà sous le régime précédent. Ceux qui avaient espéré une solution du type « Algérie française » excluant l'indépendance ont clamé qu'ils avaient été dupés : ce n'est pas sûr ; accordons-leur toutefois qu'à diverses reprises ils ont pu de bonne foi penser que le fléau de la balance allait pencher vers leurs thèses

rie jusqu'au seuil de l'indépendance, mais le souci de ne pas aller plus vite dans cette direction que l'armée, l'opinion métropolitaine et les Français d'Algérie n'étaient disposés à l'admettre, il faut croire qu'il a singulièrement tardé et qu'il a payé dans tous les domaines — révoltes militaires, terrorisme, rapatriements massifs, rupture de tout lien organique et finalement spoliations — le prix le plus élevé. La paix, l'indépendance, ne devaient pas apparaître comme le couronnement d'une évolution menée dans l'ordre, avec méthode, et harmonieusement dosée à chaque étape, mais comme une sorte de débâcle aggravée par les crimes de l'O.A.S.

Car si de Gaulle avait dès l'origine, comme l'assurent ses partisans, la volonté de conduire l'Algé-

Pendant toute la première période de l'existence du nouveau régime, l'incertitude domine. Le général de Gaulle gouverne par la parole à raison de deux conférences de presse, quatre ou cinq allocutions radiotélévisées et trois douzaines de discours en province ou à l'étranger par année. Il voyage beaucoup, visitant une quinzaine de départements et trois ou quatre pays étrangers chaque année, sans compter quelques grandes tournées africaines, des inspections, des conférences internationales ; il reçoit plus encore, accueillant à Paris, un à un, tous les chefs d'Etat de l'Afrique francophone et de très nombreux présidents et souverains étrangers.

Au cours des semaines qui vont, en 1960, de la fin de février au début de mai, la vie publique nationale est extrêmement active. L'affaire des barricades d'Alger vient à peine de s'achever après une semaine de troubles. L'offensive des ultras d'Algérie se déve-

Il ne vous reste plus que 6 jours pour être juré de l'Aigle d'Or du Festival du Livre

LE FIGARO LITTÉRAIRE

de cette semaine

vous explique comment vous pouvez être invité à Nice pour vous joindre

à Henri Amouroux, Julien Besançon

Gaston Bonheur, Michel Droit, Jean Ferniot

et Jean Lartéguy

Retenez la date du 6 au 9 juin pour passer votre week-end à Nice avec la personne de votre choix

ANGLAIS INTENSIF

Usuel - Affaires - Commercial dans un LABORATOIRE DE LANGUES en cabine individuelle Enseignement personnalisé Débutants Perfectionnement Recyclage

CONCOURS 69

Préparation spéciale à l'épreuve orale d'anglais

AUDIO-LABO

88, RUE DE PROVENCE PARIS (9^e)

(Face parking Galeries Lafayette) TEL. : 744 27-25

Rens 12 h à 20 h, sauf samedi

les affaires intérieures, malgré l'agitation paysanne de ce printemps, malgré les difficultés économiques, il se montrait optimiste : « L'effort, la cohésion, la réussite », tels étaient les thèmes d'une allocution radiotélévisée qu'il prononçait le 16 avril. Un petit coup de théâtre allait suivre.

On apprenait, en effet, le lendemain 17, que le général de Gaulle avait subi, le matin même, à l'hôpital Cochin, l'opération de la prostate. C'est pendant sa convalescence et alors que M. Pompidou assurait, par délégation, une partie des attributions présidentielles qu'un très vif débat opposait à l'Assemblée nationale le premier ministre et l'homme qui faisait de plus en plus figure de leader de l'opposition de gauche, M. François Mitterrand.

En août, le 15, le général de Gaulle préside les cérémonies du débarquement de 1944 en Méditerranée et une charge de plastic sera d'ailleurs découverte quelques jours plus tard près de l'endroit où, au mont Faron, il a pris la parole. En septembre enfin, il part pour l'Amérique du Sud. C'est le plus long et le plus harassant des voyages qu'il ait jamais faits.

Cette longue absence signifie qu'il se porte bien et n'est nullement inquiet : M. Pompidou tient les rênes, fait face à des manifestations paysannes, obtient à l'Assemblée, dès la rentrée d'octobre, le rejet d'une motion de censure qui recueille deux cent neuf voix, l'adoption du budget de 1965, l'approbation des grandes options du V^e Plan, de la loi-programme d'équipement militaire et, à Bruxelles, un accord sur le prix des céréales dans le Marché commun.

1965 sera une grande année électorale. Dès le printemps, les élections municipales voient se nouer l'accord de type Front populaire entre la S.F.I.O. et le P.C. Sans s'arrêter à ces péripéties, le général se préoccupe des grands problèmes mondiaux, crise de l'O.N.U. et surtout affaires monétaires internationales : c'est le 4 février qu'à sa conférence de presse semestrielle il a pris position en faveur du retour à l'étalon-or, attitude qui sera maintenue pendant les an-

nées suivantes avec obstination, mais sans grand succès. Parallèlement, il amorce un rapprochement avec l'U.R.S.S. qui conduit notamment, le 22 mars, à la signature d'un accord pour l'exploitation en commun du procédé français de télévision en couleurs.

Tandis que la campagne de M. Mitterrand, devenu le 9 septem-

Le grand tournant (décembre 1965)

La campagne présidentielle s'engage, animée et bientôt acharnée. Le général, soutenu par tous les moyens de la puissance publique et de la propagande gaulliste, fait front devant cinq adversaires. A son challenger de gauche, M. Mitterrand, au séduisant champion du centre, M. Lecanuet, au porte-drapeau de l'extrême-droite, M. Tixier-Vignancour, se sont joints, en effet, un sénateur qui siège au centre, vote parfois à gauche et compte néanmoins parmi la droite, M. Marcellinac, et un Français moyen, animateur de mouvements coopératifs, qui fera entendre dans la campagne la voix des « petits », M. Marcel Barbu.

Dans les derniers jours, alors que la cote de M. Lecanuet ne cesse de monter, l'inquiétude des gaullistes s'accroît et M. Pompidou, secondé par M. Roger Frey, réagit, donne le ton, anime le débat, déclenche la contre-attaque. A l'approche du scrutin, les sondages d'opinion laissent cependant prévoir un ballottage.

Et il se produit, en effet. Au premier tour, le 5 décembre, la participation atteint un niveau record : 15 % d'abstentions seulement. Le général de Gaulle, avec 10,5 millions de voix, obtient 43,97 % des suffrages exprimés et 36,98 % des inscrits. M. Mitterrand a 7,6 millions de voix, soit 32,04 % des suffrages et 26,94 % des inscrits. M. Lecanuet est en troisième position avec 3,7 millions des suffrages (soit 15,78 %) ; MM. Tixier-Vignancour, Marcellinac et Barbu ont été préférés respectivement par 5,31 %, 1,73 % et 1,16 % des électeurs qui ont voté. Les Français, après sept ans de régime, ont mis de Gaulle en ballottage.

bre le candidat unique de la gauche, se développe, que M. Lecanuet prend place à son tour le 19 octobre sur la ligne de départ et commence sa propagande, le général de Gaulle cède toujours ses intentions et attend son heure. Celle-ci sonne enfin le 4 novembre : « Pour éviter l'éroulement et la confusion », il sera candidat.

Quelque chose s'est brisé ce jour-là.

Cependant le général tire, pour l'immédiat, la leçon de ce demi-échec. Il descend dans l'arène, inaugure une nouvelle formule d'intervention publique :

Le reflux (janvier 1966 - avril 1969)

Le climat de campagne électorale ne va pas céder pour autant. En fait, l'année 1966 tout entière sera dominée par les préparatifs d'un nouvel affrontement, les élections législatives, que le ballottage de l'élection présidentielle ont rendues moins assurées pour le régime, plus attractives pour ses adversaires, qui reprennent courage.

Ces élections doivent normalement se dérouler au printemps 1967. Mais de nombreux gaullistes et bientôt le premier ministre lui-même pensent qu'il vaudrait mieux les hâter, dissoudre l'Assemblée et procéder à son renouvellement « dans la foulée » de l'élection présidentielle, ou au moins à l'automne 1966. De Gaulle semblera hésiter, gardera le secret de ses intentions, et ce n'est finalement qu'à l'automne, quand déjà il est bien tard, que la décision de laisser jouer les mécanismes constitutionnels et d'organiser la consultation à l'époque fixée par la loi, en mars 1967, sera connue.

En attendant, le dispositif de l'exécutif est remanié. M. Michel Debré, écarté des responsabilités depuis qu'il n'est plus chef du gouvernement, devient ministre des finances. M. Edgar Faure rallie le cabinet et se voit confier

l'entretien télévisé avec M. Michel Droit, à laquelle il recourra aussi souvent dès lors qu'à la conférence de presse. Il est incisif, séduisant, ironique, alerte, électoral en un mot. De son côté, M. Mitterrand s'affirme, se montre direct, sérieux et souvent habile. Il se présente désormais comme « le candidat des républicains » et obtient des ralliements inattendus, faisant le plein de l'antigaullisme de toutes tendances. Le résultat, surtout après la leçon du ballottage, n'est pourtant pas douteux. Le 19 décembre, le général est élu avec 12,6 millions de voix (54,49 % des suffrages exprimés ou 44,77 % des inscrits). M. Mitterrand a 10,5 millions des suffrages (45,50 % ou 37,38 % des inscrits, métropole seule). Le second septennat commence.

l'agriculture. M. Jeanneney prend les affaires sociales. Sept ans, jour pour jour, après son entrée rue de Rivoli comme secrétaire d'Etat, M. Valéry Giscard d'Estaing quitte le fauteuil de ministre des finances, et son départ aura des suites.

Une affaire à « suspense », née en fait, le 29 octobre 1965 avec l'enlèvement d'un leader syndicaliste marocain, M. Mehdi Ben Barka, en plein Paris par des policiers français, va tenir en ce début d'année le devant de la scène. Inculpation de policiers, mise au jour d'une chaîne de complacités, poursuite d'un des auteurs du rapt, un repris de justice nommé Georges Figon, qui meurt, suicide dit-on, à l'instant même où la police fait irruption dans sa cachette, « limogeage » du directeur des services secrets, le S.D.E.C.E., procès du ministre de l'intérieur et du directeur de la sûreté du Maroc, le premier par contumace, le second venu se présenter devant la justice française et dont l'arrivée provoque le renvoi de l'affaire... Tout au long de l'année, les rebondissements de ce roman policier et d'espionnage contribueront à alourdir l'atmosphère, d'autant que le général de Gaulle a publiquement promis que toute la lumière sera faite et qu'elle ne le sera pas complètement.

Mais ce sont les préparatifs électoraux qui retiendront l'attention. Aux premiers jours de la session de printemps du Parlement, une motion de censure a été rejetée, n'ayant recueilli que cent trente-sept voix. Dans le Nord, le général de Gaulle a évoqué au cours d'un voyage, l'éventualité d'une réforme du Sénat. A Bruxelles, le Maroc, comme un

Un mot qui fera fortune retentit le 10 janvier 1967. C'est le « oui mais » de M. Giscard d'Estaing auquel de Gaulle réplique : « On ne gouverne pas avec des « mais »... Les affrontements sont rudes. Finalement, le 5 mars, au premier tour, la participation est considérable (19,1 % d'abstentions), la V^e République maintient ses positions (37,75 %), le P.C. progresse légèrement (22,46 %), la Fédération de la gauche (18,79 %) stagne, le Centre démocrate recule, le P.S.U. ne figure pas et l'extrême droite est écrasée. Et le 12 mars, au second tour, la majorité retrouve 244 sièges sur 487, soit exactement la majorité absolue. Plusieurs ministres, MM. Couve de Murville et Messmer en particulier, sont battus ainsi que 73 députés sortants de la coalition majoritaire, qui ne conquiert que 33 nouveaux sièges. M. Mendès France l'a emporté à Grenoble et la Fédération passe de 91 à 116 députés, le P.C. de 41 à 73. Le centre retrouve non sans mal une quarantaine d'élus. La division en deux camps déjà inscrite dans les candidatures et dans les « duels » du second tour, fort nombreux, s'établit au Palais-Bourbon. Après le ballottage de l'élection présidentielle de 1965, c'est un second avertis-

sement, une nouvelle étape du reflux.

Le gouvernement est de nouveau remanié par l'installation de M. Louis Joxe à la justice, de M. Peyrefitte à l'éducation nationale, de M. Frachet à l'intérieur, l'entrée de M. Gorse à l'information : ce sont les hommes qui recevront les premiers le choc de mai 1968. A peine la nouvelle Assemblée a-t-elle pris séance qu'éclate une petite bombe : le premier ministre demande au Parlement des « pouvoirs spéciaux » d'ordre économique et social, sous le prétexte de préparer l'échéance du 1^{er} juillet qui est celle de la libération complète des échanges au sein du Marché commun. Il faudra cinquante jours de procédure et de bataille parlementaire pour qu'il les obtienne, après que trois motions de censure successives eurent recueilli 236, puis 237 voix au lieu des 244 requises pour leur adoption. M. Pompidou y gagnera quelques mois de tranquillité relative, mais il les aura payés cher : l'agitation et l'irritation sont vives chez les « giscardiens », devenus des alliés indispensables mais exigeants, et au centre ; les syndicats ouvriers ont un thème de revendications, la majorité va d'ailleurs être secouée par de nouveaux remous.

La guerre de six jours

Ceux-ci sont provoqués par la crise du Moyen-Orient, qui débouchera le 5 juin sur la « guerre de six jours ». A chaque étape, le général de Gaulle a réitéré ses appels à la modération à l'adresse des deux camps, sa proposition d'une concertation des Quatre Grands. Les hostilités commencées, il désigne Israël comme l'agresseur, met l'embargo sur toutes les fournitures d'armes aux belligérants, c'est-à-dire en fait au seul Etat hébreu. Il est à contre-courant de l'émotion populaire.

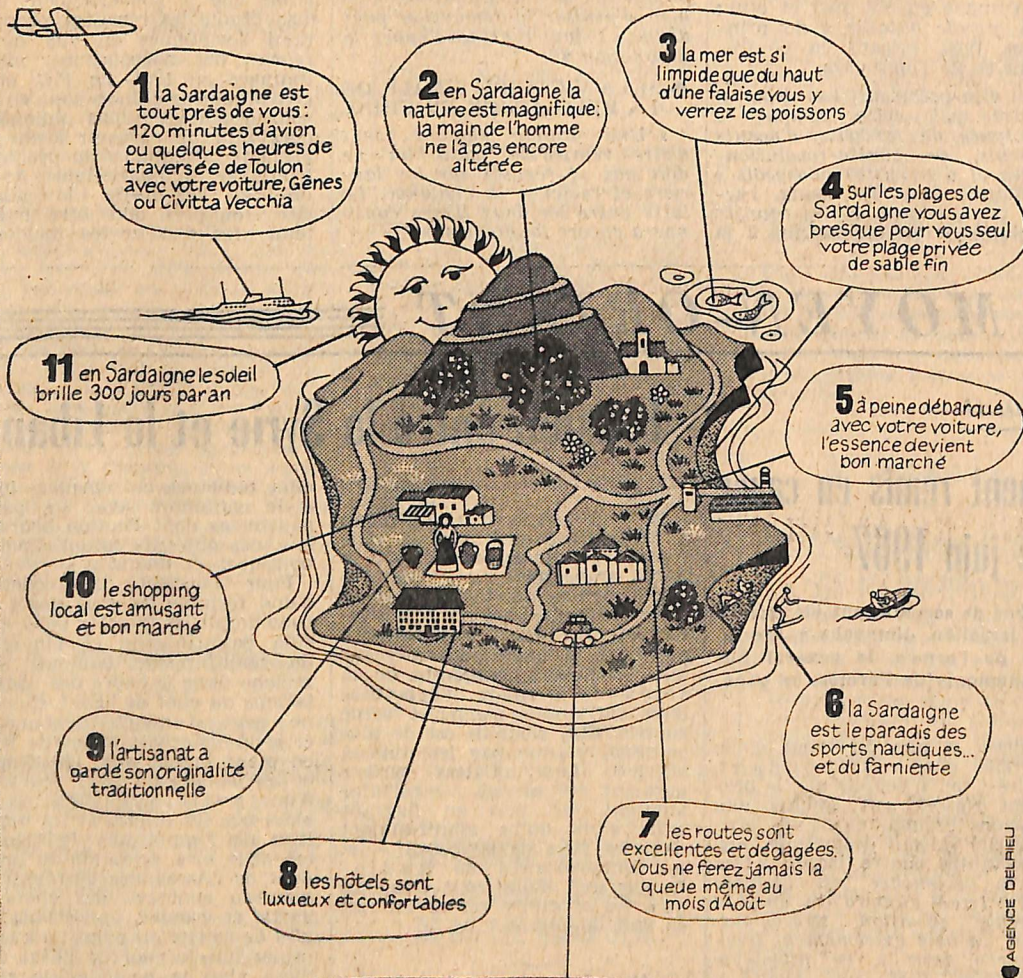
A la bataille des « pouvoirs spéciaux » succède cependant la querelle des ordonnances. Le gouvernement prendra tout au long de cet été 1967 une foule de mesures mineures ou importantes qui iront de la réorganisation de la Sécurité sociale à l'intéressement des travailleurs, en passant par l'emploi, l'agriculture, le commerce... Ces ordonnances qu'il s'est engagé à faire ratifier par le Parlement, ce qui sera entrepris seulement après les élections de juin 1968 lorsqu'il ne s'agira plus que d'une formalité, l'opposition politique et syndicale en demande l'abrogation. Attaques, grèves, revendications vont se poursuivre sur ce thème pendant près d'un an, tandis que M. Giscard d'Estaing fera

Comme si cela ne suffisait pas, le général de Gaulle fournira au mois de juillet un nouvel aliment aux discordes entre ses partisans et aux assauts de ses adversaires en lançant au cours de son voyage au Canada le cri de « Vive le Québec libre », qui provoquera un incident diplomatique, l'amènera à abrégier une visite ainsi limitée au seul Québec et suscitera en France de nouvelles controverses. Et, au moment où à la fin de l'année la crise de conscience des gaullistes et les discussions à propos d'Israël paraissent s'apaiser, il qualifiera le peuple juif de « peuple d'élite, sûr de lui-même et dominateur », relançant les querelles.

Les communistes et les fédérés ont conclu, au terme de pourparlers ardu, un accord sur un long document publié le 10 février et qui résume les positions des deux formations, relève les concordances et prend acte des divergences. C'est un catalogue et non un programme commun. M. Pompidou y a trouvé une phrase qui a trait aux mesures de défense que prendrait un gouvernement de gauche contre ses adversaires et il l'interprète comme l'annonce de la « dictature du prolétariat ». Les signataires du document protestent et s'expliquent. La polém-

voici 11 raisons d'aller en

SARDAIGNE



1 la Sardaigne est tout près de vous : 120 minutes d'avion ou quelques heures de traversée de Toulon avec votre voiture, Gênes ou Civitta Vecchia

2 en Sardaigne la nature est magnifique, la main de l'homme ne l'a pas encore altérée

3 la mer est si limpide que du haut d'une falaise vous y verrez les poissons

4 sur les plages de Sardaigne vous avez presque pour vous seul votre plage privée de sable fin

5 à peine débarqué avec votre voiture, l'essence devient bon marché

11 en Sardaigne le soleil brille 300 jours par an

10 le shopping local est amusant et bon marché

9 l'artisanat a gardé son originalité traditionnelle

8 les hôtels sont luxueux et confortables

7 les routes sont excellentes et dégagées. Vous ne ferez jamais la queue même au mois d'août

6 la Sardaigne est le paradis des sports nautiques... et du farniente

mais la 12^e raison vaut à elle seule le voyage :

la Sardaigne, pays rêvé de la détente, du bateau, du caravanning, du camping est bon marché

De plus, si vous vous rendez en Sardaigne avec votre voiture et que vous empruntiez le car-ferry Toulon/Porto-Torrès, vous toucherez 10 000 LIREs à votre arrivée en Sardaigne. (Juillet et août exceptés).

Vous garderez de vos vacances en Sardaigne un souvenir inoubliable parce que la Sardaigne est sans doute l'un des derniers pays où existe encore une telle douceur de vivre.

Demandez dès aujourd'hui tous renseignements sur les avantages que vous réserve la Sardaigne en toute saison.

Remplissez le bon ci-dessous et retournez-le à :

SARDAIGNE INFORMATIONS
10, rue Auber - PARIS 9^e
Tél. : 265.09.19



BON A DECOUPER :

Sans engagement de ma part, veuillez m'adresser votre documentation gratuite sur la Sardaigne.

NOM
PROFESSION (facultatif)
N° RUE
DEPARTEMENT LOCALITE

S. M. 1

POUR UNE
BONNE IMPRESSION
de vos liasses - blocs - carnets
IMPRIMERIE GRESSET
NEY - champagnole 39
tél. 114 à champagne (3 lignes)
devis dans les 48 heures
prix étudiés
délais respectés

a

A Bruxelles, le marché commun agricole prend forme laborieusement, lentement. L'Organisation atlantique traverse une crise sérieuse car, comme il l'avait laissé entendre à sa conférence de presse du 21 février, le général de Gaulle a adressé le 7 mars, au président Johnson, une lettre l'avisant du retrait de la France de l'OTAN. Les commandements et forces atlantiques installés sur son territoire devront le quitter. La France reste cependant membre de l'alliance.

Tous ces événements, et bientôt également le voyage triomphal que le général de Gaulle fera du 20 juin au 1^{er} juillet en Union soviétique, puis sa visite en Océanie pour assister à une expérience nucléaire, et qui sera marquée au passage par de violentes échauffourées à Djibouti et par un discours sur la guerre du Vietnam, à Phnom-Penh, sont reçus et commentés par les leaders politiques français dans un état d'esprit pré-électoral.

La majorité ressent les premières conséquences de l'éviction de M. Giscard d'Estaing du gouvernement. L'amertume du leader des républicains indépendants laisse prévoir des discussions. Pour couper court à tout risque de concurrence aux élections entre plusieurs candidats de la majorité, M. Pompidou annonce que celle-ci aura un seul candidat dans chaque circonscription : il fait cette déclaration le 1^{er} juin, alors que les élections n'auront lieu que neuf mois plus tard.

La visite de M. Kossyguine en France au début de décembre ne ralentit pas les controverses intérieures, et on enregistre dans la dernière quinzaine de l'année la conclusion d'un accord électoral entre le P.C. et la Fédération de la gauche, la publication de la dernière liste d'investitures accordées par l'Union des démocrates pour la V^e République, l'U.D.V., nouvelle dénomination des gaullistes et de leurs alliés. Dans son allocution du 31 décembre, le général de Gaulle se montre confiant : « Au seuil de l'année nouvelle, les choses s'annoncent bien pour la France. »

la critique de la présidence et du contenu de la politique ainsi mise en œuvre. que durera, acerbé, jusqu'au grand vent de mai, qui emportera tout.

L'explosion de mai et le triomphe de juin

Aux premiers beaux jours, tandis que s'achevent les vacances pascales, rien ne laisse prévoir l'explosion et l'enchaînement qui vont bouleverser le décor de la vie nationale. L'agitation estudiantine, sans passer vraiment inaperçue, et en particulier l'effervescence qui régnait à Nanterre où proliféraient de petits groupes révolutionnaires, ne semblait pas devoir déborder sensiblement le cadre de l'Université. Chacun était conscient de la nécessité d'une révision de tout le dispositif de l'enseignement et surtout de l'enseignement supérieur, et le gouvernement lui-même s'en était avisé, mais tardait à agir. Quant au monde du travail, il continuait certes à éprouver des inquiétudes pour l'emploi, à réclamer l'abrogation des ordonnances, mais le climat n'était pas à la crise.

Nul n'a oublié comment les incidents de Nanterre, d'autres coups de fièvre dans différentes universités de province, devaient entraîner des réactions mal calculées des autorités qui tour à tour suspendaient, reprenaient, suspendaient à nouveau les cours. Comment ensuite la fermeture de Nanterre, celle de la Sorbonne le 3 mai, les heurts et les bagarres, une répression brutale des premières manifestations, ce qui provoquait aussitôt de nouvelles démonstrations de solidarité, rudement réprimées à leur tour, ont débouché sur les barricades du quartier Latin, puis sur le déchaînement des violences, la grande manifestation de la gauche le 13 mai, la grève bientôt généralisée, les drapeaux rouges et noirs, l'occupation des bâtiments universitaires, de l'Odéon, de nombreux lieux de travail, dans l'effondrement rapide des structures de l'Etat et de son autorité. On sait aussi combien le général de Gaulle avait mis sur ce référendum qu'il annonçait au pays le 24 mai sur la « participation » et qui lui semblait constituer la réponse à toutes les questions que posait la situation.

On mesure mieux aussi, grâce aux nombreuses enquêtes et récits publiés depuis un an, à quel point la confiance réciproque entre le président de la République et son premier ministre s'était détériorée au fil de la crise. Mais M. Pompidou négocia avec les syndicats à Grenelle, temporisa et résista, tenta de faire face, à son retour d'Iran, permettant ainsi au chef de l'Etat, après une semaine d'angoisse, des alternatives d'espoir et de découragement, puis une extravagante disparition qui n'a pas encore livré tous ses secrets,

de redresser, le 30 mai, en quatre minutes d'allocution, une situation qui semblait quasi désespérée. Dans ces conditions, il était impossible de changer le pilote en pleine tempête et de se séparer d'un premier ministre qui allait d'ailleurs organiser de main de maître les élections des 23 et 30 juin. Cette victoire électorale sans précédent, qui faisait entrer d'un seul coup au Palais-Bourbon plus de députés élus sous la même étiquette qu'aucune Chambre française n'en avait jamais compté, assurait solidement la sécurité du gouvernement. Elle facilitait du même coup le remplacement de M. Pompidou par M. Couve de Murville, qui était averti depuis plusieurs semaines déjà de sa nomination prochaine.

Le référendum, annoncé le 24 mai, qui devait remédier à tout, avait dû être annulé. La dissolution de l'Assemblée, dont de Gaulle ne voulait pas, avait dû être prononcée. L'homme qui avait incarné aux yeux de beaucoup de Français le sang-froid et l'ordre dans l'orage, puis aux yeux des gaullistes le succès électoral, avait été écarté. La victoire du général n'était pas vraiment, pas entièrement la sienne et il entendait bien se faire personnellement plébisciter dès que le calme serait revenu.

Les difficultés monétaires de la rentrée, la crise du franc en novembre, le refus *in extremis* de dévaluer, montraient à quel point le président de la République avait rétabli son contrôle direct et constant sur l'action gouvernementale. Il corrigeait aussi sa politique étrangère, et la réconciliation avec l'Amérique, facilitée par l'élection de M. Nixon, achevait de montrer la vanité des illusions qui avaient dicté la « grande » diplomatie gaullienne.

Le projet de référendum sur la participation demeurerait cependant sa préoccupation majeure. Il ne s'agissait plus désormais de participation des salariés, mais de régionalisation et, pour allourdir l'enjeu, il y fit joindre une large révision de la Constitution portant sur la « renouveau » du Sénat, mais aussi sur l'intérim de la présidence, les règles de révision de la Constitution, tout en posant au pays la « question de confiance ». Le refus qui vient d'être signifié par le corps électoral a entraîné, après presque onze années de pouvoir quasi absolu, le départ du général de Gaulle qui, retiré à Colombey, va sans doute entreprendre la rédaction du quatrième tome de ses Mémoires.